Pierre Berthaud

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1622

Né à Rugles (Eure), le 1600

Mort à Chartres, le 19 octobre 1681.

Notes biographiques et bibliographiques

L. Bonnardet

Prêtre de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. II. p. 102.

Battarel : T. II p. 226-234 notice
T. I p. 179, 202, 209, 221
T. II. p 152, 406.
T. III p. 177.

Bicâis : T. I p. 549

Bonardi, p. 87 à 93

Bougarel : T. I. p. 50

Cloysault : Catalogue p. 258

Le lycée armoricain 1826, T. VII. p 515

J. Le Boyer : Biographie nantaise

Moréri

Jugold : Bibliog. oratorienne, p. 10

Sallengre : Mémoires de littérature, 2e partie p. 173

Mabillon : Etudes monastiques, p. 349, 474.

La Bizardière : Caractères des auteurs, 2e édition, p. 384

Lelong

Dupin : Tables ecclésiastiques, T. III p. 225.

Chaudon et Delandine : Dict. historique, Paris, Ménard, 1821, T. III p. 475.

Pérennès : Biog. universelle, 1868, T. II-p 261

Sorel : Bibliothèque française, 2e édit. p. 384

Vigneul Marville : Mélanges d'histoire et de littérature, T. III p. 149, 4e édition

24, Boulevard des Capucines
PARIS IXe

YAGE INAUGURAL
"NORMANDIE"
DEPART 29 MAI 1935

PARIS XVI
29
20-45
MAI
35

VOYAGE INAUGURAL
S/S "NORMANDIE"
DEPART 29 MAI 1935

Monsieur l'Abbé Louis Laurens

2. Imp. Ste Eustache

1er

Petri Berthaldi Congregationis oratorii D.J presbyteri
Liber singularis de Arâ
ad Eminentissimum cardinalem ducem de Richelieu
Nanneti, ex officinâ Petri Dorion, 1636 in 8

Il nous apprend (page 3) que son supérieur général, le P. de Condren, lui avait fort recommandé de recueillir tout ce qu'il trouverait dans l'antiquité profane sur le nom d'autel « ara » et de le donner au public après l'avoir mis en ordre

Batteiel II p. 231

Henri Stuard, sieur de Bonair, historiographe du roi a publié :

(1 Romanaire royal de l'Histoire de France Paris, 1676 in 12

réimprimé en 1678 et 1682

C'est de Flores Francicus du P. Berthault, traduit par Bonair, qui n'y a ajouté qu'une continuation de 20 années

98466. **Troyes.** Petri Berthaldi congregationis oratorii domini Jesu presbyteri Trecæ ad urbem, clerum, senatum, populumque Trecensem. Trecis, 1631, in-8, armoiries de la ville de Troyes au dos du titre, v. rac. 8 fr.

Eloge de la ville de Troyes en hexamètres latins. Cet ouvrage de Pierre Bertault, de Sens, n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires. Ce fut le premier travail que l'auteur ait mis au jour ; il en produisit d'autres qui le firent plus connaître, mais aucun de ceux-là n'a autant de mérite local que celui-ci. Exemplaire un peu rogné.

JESUS
MARIAIMM

ASSOCIATION
DE
L'ORATOIRE
DE JÉSUS-CHRIST NOTRE SEIGNEUR
et
de Marie Immaculée.

Omnes vos unum estis in Christo Jesu
(St Paul aux Galates, III.)

M..... a été reçu
Membre de l'Association
Ce..... 18.....

Le Supérieur de l'Oratoire

IMP. HENRI DE BORNIOL, 12, PL. St SULPICE.

Berthonet

9

Florus francicus, sive rerum a Francis gestarum Epitome, in IV^or libros distincta et in annũ M.D.C.LIII deducta,

Auct. P. Bertavt, presbyt. oratoriy D. Resu.

in-24.—

Coloniae, apud Michaelem Demenium, CIↃ IↃC LIII.

préface 7 pag.
approbat. 2 id.
Épigraphes } prose 1 page
poésie 2 pages

index 10 pages.—
proemium { pages, qui comptent avec le reste de l'ouvrage.—
ouvrage propt. dit d-p. 4 à 367.—

Berthault

Florus gallicus sive
Rerum a Veterib. Gallis
Bello Gestarum Epitome,
In IV Libellos distincta. Auth.
Petro Berthault Presbyt.
Orat. Pesv. Parisiis apud
Ioann. Libert, via S. Ioan.
Later. è regione Auditorij
Regij M DC XXXII Cum
priv. regis in 12
ff 21* pp 324 ff 18*
Le priv est à Chateau Thierry le
17 nov. 1631.
Vendu au Card.l de Richelieu
D 2507 ain.

Le Berthault : natif de Sens. — mourut doyen du chapitre de Chartres. — ara Massiliensis Nantes : 1635.

Voir Lelong. I. 3863 – II. et IV.

David Clément : Bibliothèque Curieuse III. p. 258.

Le Bas. dictionnaire encyclopédique de la France.

Mlle Sellechet

rue Blanche 30

Berthault

Florus gallicus 1678 —

Florus franciscus 1678 —

in 12 2 f 50 N° 9753

Cat. Claudin Juan 1886

Berthaut

Flores franciscani

Cadomi 1681 in 12

2 - 40 - 9 - 7986

Berthault

Florus gallicus ....

autore Petro Berthault ....

archidiacono et canonico

carnutensi. Cadomi. apud

Joannem Poisson in vico

M. Dominae. MDCLXXXI

in 18.

ff 17* pp 418

Berthault (Versailles IV 1)

Florus gallicus sive rerum a veteribus gallis bello gestarum epitome in IV libellos distincta. Authore Petro Berthault Presbyt. orat. D. Iesu archidiacono et canonico Carnotensi. Adiectae sunt in hac Editione breues sententia è Graeco & Latina penu. Sexta editio Parisiis apud Claudium Thiboust Juratum bibliopolam vniuersitatis ordinarium, via D. Ioan. Lateran. è regione auditorij regij M. DC LX cum privilegio regis ff 21* pp. 244 ff 12* in 12

dédié au card. Mazarin "Carnuti Kal. martiis anno dom. M. DC LX" on trouve après la Preface qqes vers grecs et latins de Ant. Boullet c. o. d. i.

"Et une ode au P. Berthault par" Franciscus Bonichoi cong. orat. D. iesv."

Versailles 1911 BP

Berthault

Sequitur Florus
Paris 1660 in 12

Bertaud

Supp. 418. Poésies.

relevé

Pierre Berthauld

de Rugles Dioc. d'Evreux (Batterel) (1600-1681)
du Diocèse de Chartres (N. Z. 57)

+ Florus Gallicus 3 éditions en 2 ans (Paris 1632 in 24
1640 3e édition
1647 in 12
1660 (6e édition
Colonioe 1651. 1659
Lyon 1671

Traduit en français par P. Desamin
Docteur en théol. Paris, Lebert
1634 2 vol in 8

+ Tractatus de arâ Trecoe 1631 in 8 - Trecis, N Moreau
Voir le 6e Tome des antiq. romaines Utrecht 1697

+ Soteria regia, sive ad Deiparam virginem pro
Ludov. Justi votum auctore Petro Berthaut Oret D.J.
presbytero Trecis Moreau 1630 in 8

Moréri à son nom Dict.
et 2e suppl, t. I

+ Casallum (bis) liberatum, sive Belli Italici pro Mantuano
duce feliciter confecta duplex expeditio; ad cardinalem ducem
Parisiis J. Lebert, 1631, in 8 de 175 pages

– En 1655 il a fait imprimer le 2 livre de la Philosophie platonicienne
du P. d'Orgeville et a mis en tête un panégyrique du P. de Sancy de
plus de 400 vers

– Pygmeidos libri VIII seu poeticoe classicoe juventutis Poegnia?
1676 in 12 de 168 pages

Pierre Berthault, oratorien, né à Tens, d'après les uns, né à Nantes, d'après les autres.
Il a composé à Nantes son ouvrage intitulé De arâ liber singularis, imprimé chez Pierre Dorion, à Nantes, 1636, un vol. in-8°.

Un autre Berthault, encore oratorien, (ou le même, d'après quelques uns) a publié 2 ouvrages élémentaires intitulés Florus Gallicus et Florus Francicus. Ces productions eurent plusieurs éditions.

Le P. Berthault a professé la rhétorique.

(cf. Le lycée armoricain. 1826. t. 7. p. 515. Biographie nantaise par J. de Boyer)

6

R. P. BOUGEREL
Bibliog. Orat. (T 1, p 50)
Ms. de Montpellier
N° de la notice 6

Pierre Berthaud

Ce Père naquit dans le diocèse de Chartres, et non pas à Sens, comme l'avance Moréry (édition de 1718). Il fut reçu à Paris l'an 1622. Ce fut le premier prêtre de l'Oratoire qui enseigna la rhétorique à Marseille en 1625. Il enseigna aussi à Condon, à Troyes etc. Il gouverna les diocèses de Chartres et de St Malo sous Ferdinand de Neuville, et mourut à Chartres, où il était chanoine, l'an 1636, et non pas 1681, comme l'avance Moréry. (Erreur, c'est Moréry qui a raison. Voir lettre Leclerc)

Ouvrages :

I Florus Gallicus, sive rerum a veteribus gallis bello gestarum epitome in quatuor libris distincta, auctore Petr. Berthaud, oratorii presbytero et canonico carnotensi. Paris 1630, in 24
1632, 2e édition in 12
1640 Paris 3e édition
1646 4 "
1647 5 "
1660 Colon
1651, 1659. Lugduni 1671 etc.
Cette histoire va jusqu'en 420

II Florus Francicus, seu rerum a Francis bello gestarum epitome, auctore Pet. Berthaud Congreg. oratorii presbytero Paris 1630 in 24 — 1636 Paris in 8° 3e édit in 12 1660 - in 24 Colon 1653 — in 16, 5e édit. in 12 Lugd 1671 — Cadomi 1678

Cette histoire contient (sic) depuis 420 jusqu'en 1630. Son style est élégant; il passe pour un des meilleurs abrégés de notre histoire. Dupleix voulant obliger le P. Berthaud à mettre à la tête de ses ouvrages, au lieu de Florus Francicus, abrégé de Dupleix, le P. Lecointe déclara à Dupleix que, s'il ne se désistait de ses prétentions, il donnerait des remarques sur leurs ouvrages pour en faire voir la différence. Dupleix eut peur du P. Lecointe et se desista.

III De arâ, liber singularis. Nantes 1631, et réimprimé dans le recueil de M. de Sallengre.

IV. Trecoe ad urbem, clerum, senatum, populumque trecensem. Trecis 1631, apud Natalem Moreau. C'est un poeme à la louange de la ville de Troyes, de 32 pages in 8, avec une épître dédicatoire en prose latine.

V. Pigmenidos, ou les Pigmées, autre poème.

VI. Casalum bis liberatum dédié au Cardinal de Richelieu Paris 1631 in 8. Ce cardinal en fut si content qu'il voulut récompenser le P. Berthaud d'un évêché. Il en fut dissuadé par un autre prêtre de l'Oratoire qui lui dit que le P. Berthaud était un bon homme et nullement capable de conduire un diocèse.

VII. Ludovici justi Francorum et Navarrorum Regis christianissimi auspicata in Italiam expeditio in IV Idyll. distributa. Nanceii in 4. 1629, apud Dorion 30 pages

VIII. Petri Berthaldi presbyt. Orat. D.N.J.C. Victoria Regia, seu ad Deiparam Virginem pro Ludovico justo votum. Trecis, 1630 in 8° 24 pages Nicol Moreau

IX. Pro calota et contra calotam oratio.

X. Flosculi in Flores gallicanos, ejusdem in flores Francicanos in 12
Ce sont des pensées tirées de ses flores gallicus et francicus. A la tête, on y trouve des vers d'Antoine Boulbet de l'Oratoire à la louange du Père Berthaud, en grec et en latin, et une ode latine du P. Louis Bonichon

Il a encore composé plusieurs ouvrages de piété à l'usage des diocèses de Chartres et de St Malo et une notice des archevêchés et évêchés de France.

XI R. Patris Andreae de Clercq Congr. Orat. D.J. presbyt. amenissimas silvas, epigrammata.

R. P. BOUGEREL
Bibliog. Orat. (T I, p)
Ms. de Montpellier

No 4934. 1861

James Caton

Recd on 2d April

R $\frac{3}{4}$

Bonardi : Bibl. des écrivains de l'Oratoire. Mss. 1722, p. 87-93 =

Le Père Pierre Berthault

— Il était de Normandie et vivait encore en 1680.
— Il y a eu moins une famille de ce nom en cette province. Voyez Vita Huetii p. 343.
— Bon humaniste et bel esprit.
— son livre de Arâ est estimé. Nannetis, 1636, in 8
— Il est mort chanoine, official et grand vicaire de Chartres, sous Ferdinand de Neuville de Villeroy. C'était aff. de Harlay, évêque de S. Malo, qui l'avait donné à ce prélat.
— avoir fait un poème intitulé : Cayallum receptum, qu'il dédia au cardinal de Richelieu, lequel voulut, dit-on, le faire évêque ; mais un Père de l'Oratoire en détourna cette Eminence, disant qu'il était habile dans les humanités, mais qu'il n'était pas théologien. C'est ce qui l'engagea à s'appliquer davantage à la théologie et à composer son livre de Ara.
— Volume de poésies latines, dont il parle dans son Epître dédicatoire du Florus francicus au cardinal de Richelieu.
— Voyez en les éditions dans Lipenius, B.I. p. 417.
— Florus Francicus. Il y a une 5e édition des deux en 1647.
— Ces deux ouvrages furent traduits du vivant de l'auteur par M. Delamise, docteur en théologie et imprimés en 1636, Paris, in 8
— Mabillon : Studes monastiques, p. 349, 474.
— La Bigardière = les caractères des auteurs qui met son Florus au dessus du Romanus.
— Q. Lelong : Bibl. historique de France, N 6507, où il rapporte les éditions de ce Florus. Il ajoute ces mots : « Cet auteur est mort chanoine de Chartres en 1636. Il a conduit son abrégé de 420 à 1630. Son ouvrage, dont le style est élégant, passe pour un des meilleurs abrégés de notre histoire. N° 6511 Il dit que le recueil abrégé de Lamy n'est qu'une traduction du Florus gallicus continué jusqu'en 1640.
— Dans un livre intitulé : L'innocence et la vérité défendues contre le P. Brisacier, jésuite, p. 30 ; il est dit que M. Calloghan, docteur de Sorbonne, étudia en rhétorique en 1627 et 1628 sous le P. Berthault à Nantes et page 57, il étudia en rhétorique à Nantes sous un Père célèbre, nommé le P. Berthault, auteur d'un livre intitulé Florus gallicus, qui est encore vivant en 1652 et peut-être un témoin irréprochable de ce fait. En 1652 il était official, chanoine et pénitentier de S. Malo. (Ibid. p. 310)
— Sorel : Bibliothèque française, 2e édition p. 384 :

On peut mettre entre les histoires générales celles qui sont les plus abrégées, comme le Florus gaulois et le Florus français, composés en latin par le R. P. Berthault, prêtre de l'Oratoire et depuis traduit en notre langue. L'abrégé de l'Histoire de France fait par le sieur Lamy est entièrement pris du Florus français. La critique peut remarquer que l'histoire y est divisée par les guerres différentes, non point par les rois, ce qu'on a fait, pensant mieux imiter le Florus romain. On tient pourtant que le Florus romain, dans son origine, ne fut jamais ainsi divisé et que ceci a été fait par des gens qui se sont mêlés autrefois de mettre en bon ordre les anciens livres et de les fournir de chapitres et de tables pour la commodité des lecteurs. Si cette division est propre à l'histoire d'une république, dont les temps ne peuvent être marqués que par les diverses guerres, cela n'est pas si bien pour l'histoire d'une monarchie, dont la division la plus propre doit être par le règne des rois. Quelquefois la vie et les faits de plusieurs princes et gens de commandement

seroient oubliés, comme il arrive en ce livre, où à peine on nomme quelques rois de la 1re race et autres. Néanmoins le style en étant assez agréable pour le latin et dans la traduction ou imitation française, cela a donné cours à l'ouvrage.

— Suivant les mémoires du P. Bougerel, Pierre Berthault fut le premier oratorien qui enseigna la rhétorique au collège de Marseille en 1623. Ce qui s'accorde avec ce qui est tiré du livre de l'innocence et de la vérité défendues cité ci-dessus. Ce qu'il ajoute, après le P. Lelong, que le P. Berthault mourut à Chartres en 1636, y est entièrement contraire et ne peut être vrai.

— Dans la 3e édition de son Florus Gallicus de 1640, il dit dans l'Epître dédiée au cardinal de Richelieu : « Quum adeo secundis musis, superiori anno, christianissimi Regis Ludovici XIII auspiciis exierit in hominum manus florus gallicus, et cum purioris litteraturæ amatores et qui hoc scribendi genere delectantur, eruditi, tanto omnes assectu, tanto omnes (nisi mihi nimium ipse blandior) plausu excepérint, quodque omnium mihi gratissimum esse debet et maximum, calculo ipse tuo, probaveris; quæ tandem debet mea esse in ea iterum vulgando fiducia, quæ omnium in eo excipiendo alacritas. »

— A la fin de la même dédicace, il semblait promettre d'autres ouvrages sur l'Histoire de France.

— Je finirai cet article par une épigramme latine qui courut partout dès le commencement, car les poètes voulurent aussi être de la partie. Celui qui la fit fut le célèbre Père Berthault de l'Oratoire, archidiacre et vicaire général de Chartres. La voici :

Juvenit finem. Longos agitata per annos
Quæstio : pax pulsis virginibusque data est,
Juri salva fides, sacris reverentia; sicque
Quod nonquam fuerat, desiit esse malum.

Elle fut traduite en français par plusieurs personnes.

— Mémoire du P. Desmolets :

Pierre Berthault, natif d'Evreux en Normandie, entra assez jeune dans la Congr. de l'Oratoire vers 1620, ou peu après son talent pour l'éloquence et la poésie dans la langue latine, dont il possédait toutes les beautés, comme ses productions l'ont fait connaître, le firent destiner à enseigner les humanités. La ville de Nantes nous ayant appelés pour avoir soin de son collège, on crut ne pouvoir mieux répondre à la grâce qu'elle nous faisait, qu'en y envoyant des sujets capables d'instruire également la jeunesse et dans la piété et dans la connaissance des belles lettres. Pierre Berthault y fut donc envoyé et il y professait la rhétorique dès 1627. Il y a beaucoup d'apparence qu'il passa de Nantes à Troyes pour y faire aussi la rhétorique en 1630 et 1631, comme on peut le conjecturer par les deux pièces d'éloquence qu'il y fit imprimer dans ces deux années. Ceci n'est cependant qu'une conjecture, ces livres ayant pu être imprimés à Troyes indépendamment de l'auteur. Quoi qu'il en soit, s'il alla à Troyes, il y a bien de l'apparence qu'il revint à Nantes dès la fin de 1631 ou 1632. Il y était encore en 1636 puisqu'il y fit imprimer son traité de Ora en cette année. Il fut reçu archidiacre de Chartres le 7 avril 1639, chanoine de la même église le 20 mai 1660 année dans laquelle il dédia au cardinal Mazarin son Florus gallicus et son Florus francicus dont il donnait alors la 6e édition. Il fut nommé sous-doyen le 20 oct. 1666 et mourut le 19 oct. 1681, environ 80 ans

— Voici une de ces traductions : La Paix de Clément IX p. 225
Enfin le grand procès ....
— Le P. Berthault dit qu'il a professé la rhétorique à Troyes (De Ora p. 138)
— qu'il y était fort ami du fameux poète latin Bonefons (Ibid, p. 383
— Il promettait une 2e édition augmentée et retouchée de son Orae (Ibid. p. 389)
— a fait Ora card. Berulli et Richelii. (Ibid. p. 415)
— Devait donner un Livius christianus. (Ibid. p. 418)
— Dit avoir fait son livre par ordre du P. de Condren (Ibid. p. 3)
— Voyez abbé Legendre ; grande histoire de France, jugements sur les historiens.
— Graevius : antiquités romaines, t. VI on y trouve un petit traité fort rare du P. Berthault
— Journaux de 1681 page 70, démêlés du P. Berthaud avec Dupleix
— Florus francicus, 2e édit, Paris 1632
— Salengre ; Mémoires de littérature t. II p. 173, de la 2e Partie
— Réfuter le Moréry de 1725 qui le dit de Sens.

Batterel T.II p. 226-234
Notice XVII

XVII — Le Père Pierre Berthault

Entré en 1622, mort en 1681.

Le *Nouveau Moreri* se trompe de faire ce Père natif de Sens (1). Il était de Rugles, dans le diocèse d'Evreux et fut reçu dans la Congrégation, à la maison des Vertus, au mois d'août 1622 (2). On l'appliqua de bonne heure à l'étude des belles-lettres, pour lesquelles il paraissait né. Il professa dès 1625 la rhétorique à Marseille, de là à Nantes jusques en 1630.

Quoique, dans toutes les éditions, son *Florus Franciscus* ne soit qu'à la queue du *Florus Gallicus*, il est sûr qu'il le fit et le donna d'abord seul, avant celui-ci, comme il paraît par son épître dédicatoire à Louis XIII, datée de Nantes en 1630. Et ce fut là son premier ouvrage.

Ce prince venait de nous donner le collège de Troyes. Pour l'ouvrir avec quelque éclat on y envoya le P. Berthauld, qui ne manqua pas de signaler notre reconnaissance et ses muses, par les ouvrages suivants :

Soteria Regia : sive ad Deiparam Virginem pro Ludovico justo votum. Authore Petro Berthault Orat D. JESU presbytero. Trecis, Moreau, 1630, in 8°.

C'est un poème latin d'une vingtaine de pages sur le rétablissement de la santé de Louis XIII, après la maladie dont il faillit mourir à Lyon en 1630, au retour de sa campagne d'Italie. Je n'y vois rien de plus recommandable que la clarté, qualité rare dans nos poètes de ce temps-là.

(1) *Edition de 1725.*
(2) *Ancien catalogue.*

Petri Berthaldi congregationis Oratorii D. J. presbyteri, Trecæ, ad urbem, clerum, senatum, populumque Trecensem. Trecis, apud Natalem Moreau, 1630, in 8° :

Poème de près de 800 vers. Il commence ainsi :

Musa, Tricassinæ refer incunabula gentis,
Et mores et gesta virûm, quibus inclyta factis
Francigenas inter populos, nomenque decusque
Extulerit cælo. Sacros hic funde liquores,
Pierios si digno imbres deplevimus haustu,
Borbonias dum canto acies : da volvere versus
Phœbe, novos Trecasque gravi celebrare cothurno.

Il n'oublie pas de faire mention du collège ouvert l'année d'auparavant, et c'est par là qu'il finit ainsi :

Hoc regalis opus dextræ, hoc urbis amicæ
Munus, et unanimis patrum populique voluntas
Censuit. Ito frequens musarum ad templa juventus
Hic suada, hîc Pitho (1), hîc doctæ sua sacra, sorores
Instituant etc...

Casallum bis liberatum : sive belli Italici pro Mantuano Duce feliciter confecti duplex expeditio. Ad cardinalem Ducem. Auth. Petro Berthauld presbytero Cong. Oratorii D. JESU. Parisiis, apud Joannem Libert, 1631, in 8° p. 175.

Dans son épître dédicatoire qu'il date de Paris il relève fort l'affection du cardinal de Richelieu pour l'Oratoire et pour feu M. de Bérulle, poussant la flatterie au point de lui faire honneur de l'élévation de N. T. H. P. au cardinalat, quoiqu'il ne put ignorer que, quelque démonstration de joie qu'il en eût montrée au dehors, il en avait, au fond, été bien fâché (2). Il présenta lui-même son poème à cette éminence à Château-Thierry, et se loue fort de l'accueil gracieux qu'elle lui fit. Ce fut autre chose que des paroles, car il lui fit présent d'un prieuré. On assure même (3)

(1) M. Pithou, fondateur du collège.
(2) FARDEL, *Mémoires*, 72.
(3) BOUGEREL, *Mémoires manuscrits*.

qu'il le voulait faire évêque, et qu'un de nos Pères (peut-être le P. de Sancy) l'en détourna, en lui déclarant que le P. Berthault n'était pas aussi habile théologien qu'il était bon humaniste.

Quant au mérite personnel de cet ouvrage, le style en est, comme dans les autres poésies, tout à la fois clair et assez nerveux. J'y voudrais plus d'art et de délicatesse dans la conduite. Mais son chef-d'œuvre est son *Florus* auquel il faut revenir.

Florus Gallicus sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum Epitome in 4 libros distincta, authore Petro Berthault presbytero Oratorii D. Jesu. Adjectæ sunt in hac editione breves sententiæ è græca et latina penu. Quinta Editio. Parisiis. Apud Viduam Joannis Libert, 1647, in 12. Et à la fin du même volume : *Florus Francicus sive rerum a Francis bello, etc....*

Le succès extraordinaire qu'eut son *Florus Francicus* dès qu'il parut en 1630, quoique travaillé à la hâte et sans toute l'exactitude que ce dessein méritait, l'encouragea deux ans après, non seulement à le retoucher, à y mettre plus d'ordre et de netteté, à marquer autant qu'il pouvait les années des évènements remarquables, mais encore à doubler son travail, en faisant sur les Gaulois ce qu'il venait de faire sur les Français. C'est ce qu'il exécuta en 1632 à Paris, en renfermant les deux abrégés dans un seul volume, et mettant selon l'ordre des temps le *Florus Gallicus* le premier, quoique composé après l'autre ; et cet ouvrage eut tant de cours qu'il y en avait déjà cinq éditions en 1647. Le P. Lelong en cite cinq autres : une de Paris, de 1660, deux de Cologne en 1651 et 1659 ; une de Lyon en 1671, une de Caen de 1678 (1).

Il le dédie au cardinal de Richelieu auquel il n'épargne pas son encens, encouragé qu'il est tant par la manière

(1) *Bibliothèque historique de France.*

dont il a déjà été reçu que par la bienveillance de ce ministre pour toute la Congrégation qui lui présente par sa plume ce monument public de son respect et de sa reconnaissance. Il se promet même de donner quelque jour une histoire complète de France en prose ou en vers, si son travail est du goût de cette éminence, comme il paraît par cette épigramme :

Richællee sacri decus senatûs
Florum do geminum. Dedi Casallum.
Si das historicum esse vel poetam,
Et me fata velint decem per annos
Vitâ teque frui, Deo juvante,
Francorum dabo Livium aut Maronem

Dans cette deuxième édition et les suivantes, il a ajouté à la fin de chacun des *Florus* un recueil de sentences ou réflexions politiques des auteurs anciens qui ont rapport aux faits qu'il raconte et auxquelles il a prétendu faire allusion par les siennes. Il y renvoie par des lettres de l'alphabet qui sont semées dans le corps de l'ouvrage et dont, sans cet avertissement, on ne comprendrait pas l'usage. Ce recueil est moins utile en soi que propre à montrer la profonde érudition et la grande connaissance qu'avait l'auteur de tous les bons auteurs profanes. On le voit assez dans le cours du livre qui n'est qu'un tissu de ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus sensé dans les maximes des anciens historiens, qu'il s'est rendu tellement propres qu'on dirait qu'il en est lui-même l'auteur. Il s'exprime d'une manière très pure, très élégante, aussi concise et plus claire que le *Florus* romain son émule. Les faits y sont suffisamment développés pour un abrégé. Tout ce qu'il y a d'important à savoir sur la nation gauloise ou française y est bien déduit ; peut-être pas toujours avec assez de critique, comme à l'égard de Pharamond, des premiers Francs, de la loi salique, etc... Mais l'ouvrage remanié sur les observations modernes et

rendu exact à peu de frais, je ne vois pas pourquoi on ne le mettrait pas partout entre les mains de la jeunesse, plutôt qu'un *Florus* et quelques autres historiens guère plus purs et point à beaucoup près si utiles à nos jeunes gens que celui-ci.

Dans l'édition de 1647 l'histoire de France n'est poussée comme dans la deuxième édition, que jusqu'en 1632.

Il a mis à la fin une chronologie des trois races de nos rois et une petite notice des archevêchés et évêchés de France.

En bon Père de l'Oratoire il n'oublie pas de faire mention, en son temps, de l'établissement de la Congrégation et l'éloge de son fondateur. C'était un homme, dit-il, *notæ pietatis, spectatæ prudentiæ ac vitæ, nec vulgaris eruditionis; homo, virtuti simillimus, et per omnia, ingenio, angelis quam hominibus proprior,* qui est l'éloge que Paterculus fait de Caton.

La Bizardière dans ses *Caractères des auteurs* met celui-ci au dessus du *Florus Romanus* (1).

Voici le jugement qu'en porte Sorel dans sa *Bibliothèque* (2): *On peut mettre entre les histoires générales les abrégés comme le* Florus *gaulois et le* Florus *français, composés en*

(1) « Les Français ne présentèrent pas moins d'écrivains que les autres. Commines fut le premier, de Thou était après. Berthault, l'auteur de *Florus Gallicus*, était le troisième. Plusieurs historiens des autres nations s'étaient proposé ce dernier pour exemple et ne l'avait imité que par le titre de leurs ouvrages, pendant que Berthault avait surpassé celui qui lui avait servi de modèle (p. 121). » « Ceux qui avaient blâmé le style de *Florus romanus* voulaient que Berthault eût la préséance. On examina les ouvrages de l'un et de l'autre. Tous les historiens donnèrent l'avantage au dernier. Le Romain allait succomber..... Berthault avoua de bonne foi que *Florus* lui avait servi de modèle et qu'il n'était pas juste que les copistes l'emportassent sur les originaux (p. 170). » Et dans la réponse aux journaux de Trévoux du mois de décembre 1704, qui est à la fin de la deuxième édition de son livre, il dit (p. 10): « On a marqué le défaut de *Florus Romanus*, pour cette raison on lui a préféré Berthault. Le critique rendrait peut-être la même justice à cet auteur s'il avait été jésuite, mais il était prêtre de l'Oratoire. »

(2) 2e édition, p. 384.

latin par le P. Berthault, prêtre de l'Oratoire, et depuis traduit en notre langue par M. de Lamine, docteur en théologie, imprimé in 8° à Paris en 1636. L'abrégé de l'histoire de France fait par le sieur Lamy est entièrement pris du Florus *francais. La critique y peut remarquer que l'histoire y est divisée par les guerres différentes et non par les rois, ce qu'on a fait pensant mieux imiter le* Florus *romain... Si cette division est propre à l'histoire d'une république, dont les temps ne peuvent être marquées que par ces diverses guerres, cela n'est pas si bien pour l'histoire d'une monarchie, dont la division la plus propre doit être par le règne de ses rois. Néanmoins le style de ce livre étant assez agréable pour le latin, cela a donné cours à l'ouvrage.*

Petri Berthaldi Congregationis Oratorii D. J. Presbyteri liber singularis de Arâ. Ad eminentissimum cardinalem ducem de Richelieu. Nannetis, ex officinâ Petri Dorion. 1636 (1) in-8° (2).

Il nous apprend (3) que son supérieur général le P. de Condren lui avait fort recommandé de recueillir tout ce qu'il trouverait dans l'antiquité profane sur le nom d'autel, *ara*, et de le donner au public après l'avoir mis en ordre. Il s'y est porté d'autant plus volontiers qu'avant lui personne qu'il sache, ne s'est avisé de traiter un pareil sujet, quoiqu'il soit curieux et fécond, le mot se trouvant dans presque tout ce que nous avons d'anciens monuments, et pris bien souvent en des significations différentes. L'ouvrage est plein de recherches sur cette matière, qu'il a épuisée, ou du moins remplie suffisamment, et traitée d'un style pur et coulant. (4)

Il rapporte (à la p. 383) une centaine de vers que le

(1) Dupin le met par erreur en 1630.

(2) Il s'en est fait une troisième édition à Nantes, en 1651.

(3) P. 3.

(4) On l'a inséré tout entier dans le 6e T. in-fol. du *Trésor des antiquités romaines*, imprimé à Utrecht en 1697 (Voyez Bibliot. reg.).

fameux poète latin Jean Bonefons, juge royal de Bar-sur-Seine a fait sur la dévotion de N.-D.-des-Vertus, sous ce titre : *Ara Dominæ Virtutum.*

On trouve (à la p. 415) une espèce d'épitaphe ou d'inscription de sa façon à l'honneur du cardinal de Bérulle et une autre pour le cardinal de Richelieu.

Il dit (à la page 418) qu'il travaillait actuellement à composer un livre sous le titre de *Livius christianus* : c'est-à-dire l'histoire sacrée ou de l'Eglise, que je ne sache pourtant pas qu'il ait jamais donnée au public.

Ce Père suivit le P. de Sancy à son évêché de Saint-Malo et y est marqué résidant sur nos listes jusques en 1647. A la mort de ce prélat, Ferdinand de Neufville, son neveu et son successeur, continua de se l'attacher à son église, et il donne encore en 1652 une attestation à M. Callaghan, docteur de Sorbonne hibernois, comme il l'a eu autrefois pour disciple à Nantes, qu'il date de Saint-Malo et où il signe prêtre de l'Oratoire et se qualifie official, chanoine et pénitencier de l'église de Saint-Malo (1).

En 1655 il fit imprimer le deuxième tome de la Philosophie platonicienne du P. d'Orgeville, grand vicaire de Saint-Malo, mort l'année d'auparavant, le dédia à M. de Neufville, et mit à la tête un panégyrique de plus de 400 vers du P. de Sancy son oncle, où il raconte beaucoup de circonstances de sa vie. La poésie en est un peu ferrée ainsi que sa prose ; on y voit d'ailleurs de la verve.

M. de Neufville, transféré à Chartres en 1657, emmena le P. Berthault avec lui et le fit archidiacre de son église en 1659, ensuite chanoine l'année suivante ; il devint sous-doyen du chapitre au mois de novembre 1666 et y mourut le 19 octobre 1681, âgé de près de 80 ans (2).

On assure qu'il a donné divers ouvrages de discipline et de piété à l'usage des diocèses de St-Malo et de Chartres,

(1) *L'innocence défendue contre le P. Brisacier*, p. 310.

(2) Moreri, édition de 1725.

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique. Paris, Ménard, 1821 t. III p. 475.

Erreur

Pierre Berthauld, né à Sens vers 1600, prêtre de l'Oratoire et professeur de rhétorique dans la Congrégation, auteur du Florus Gallicus et du Florus Francicus Paris 1660, in 12 qui ne valent point le Florus romanus. Son Traité de Arâ, Nantes, 1635, est savant et recherché. Berthauld mourut à Nantes en 1681 dans un âge fort avancé.

On a encore de lui deux pièces de circonstance : l'Eloge de la ville de Troyes 1631, in 8 la Délivrance de Casal.

Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Berthauld, auteur du Quadrille des Enfans, ou système nouveau de lecture, imprimé en 1743 et qui, en 1790 était à la 9e édition.

Géromés = Biographie universelle, Paris et Besançon, 1868, t. II p. 261

Erreur

Pierre Berthault, né vers 1600 à Sens, prêtre de l'Oratoire et professeur de rhétorique dans la Congrégation, auteur du Florus Gallicus in-12 et du Florus Franciscus, in 12 qui ne valent point le Florus romanus, mourut en 1681, chanoine et archidiacre de Chartres.

Son Traité de Ara, imprimé à Nantes en 1681, est savant et recherché.

Bicais = L'Oratoire de France { Copie de la Bib. Nat. t. I. p. 427. Mss. d'Aix, t. I. p. 549.

Erreur

Pierre Berthault, naquit au commencement du 17 siècle, non à Sens, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs, mais dans le diocèse de Chartres. Ayant pris l'habit de l'Oratoire en 1622, il enseigna avec tant de succès les humanités et la rhétorique dans les collèges de Marseille, Troyes, Nantes que, dix ans après son entrée dans l'Oratoire, il commença à publier des ouvrages qui lui firent un nom dans la république des lettres. Ses talents en plus d'un genre engagèrent M. de Harlay de Sancy, évêque de St Malo, ci devant de l'Oratoire, à le joindre à 999 prêtres de la même Congrégation, qu'il demanda au P. de Condren pour être employés sous ses ordres aux besoins de son Eglise. Le P. Berthault travailla avec beaucoup de fruit dans les missions, régit pendant 99 temps la cure de Quiers et fut ensuite official du diocèse, chanoine et pénitencier de la cathédrale. La manière avec laquelle il remplit ces divers emplois, lui fit honneur et lui mérita de plus en plus la confiance de l'évêque et celle de son neveu et successeur, Ferdinand de Neuville de Villeroy. Ce dernier prélat ayant été transféré à Chartres

emmena avec lui son official, auquel il conféra en 1659 un canonicat de sa nouvelle église, bénéfice dont le Père jouit jusqu'à sa mort. Il mourut en 1681, étant toujours regardé comme membre de l'Oratoire et en prenant la qualité à la tête des productions de sa plume.

Les ouvrages dont le P. Berthault avait fait part au public avant son décès, sont connus sous ces titres :

(1 – Soteria regia, sive ad deiparam virginem pro Ludovico justo votum. Autore Petro Berthaldo, Oratorii D.J. presbitero. Trecis, Moreau, 1630, in 8.

C'est un poème latin sur le rétablissement de la santé du roi Louis XIII après la maladie dont il faillit mourir à Lyon en 1630 au retour de la campagne d'Italie, lequel poème est principalement recommandable par sa clarté, qualité rare dans nos poètes de ce temps.

(2 Florus franciscus, sive rerum a Francis bello gestarum epitome, auctore Petro Berthault, presbitero Oratorii D.J. Nannetis, 1630, in 24 ou petit in 12.

(3 Florus Gallicus, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum epitome, in quatuor libros distincta, auctore Petro Berthault, Oratorii D.J. presbitero, Nannetis, 1630, in 24 ou petit in 12.

Le succès extraordinaire qu'eut le premier de ces deux ouvrages, lorsqu'il parut pour la 1re fois, quoique travaillé à la hâte et sans toute l'exactitude que son dessein méritait, encouragea le P. Berthault, deux ans après, non seulement à le retoucher, à y mettre plus d'ordre et de netteté, à marquer autant qu'il le pouvait les années des évènements remarquables, mais encore à doubler son travail en faisant sur les Gaulois ce qu'il venait de faire sur les Français. C'est ce qu'il exécuta en 1632 à Paris en renfermant les deux abrégés dans un seul volume et mettant selon l'ordre des temps le Florus Gallicus le premier, quoique composé après l'autre. Et cet ouvrage eut tant de cours qu'il y en avait déjà 5 éditions en 1647. Le P. Lelong en cite 5 autres, une de Paris 1650, deux de Cologne en 1651 et 1659, une de Lyon en 1671, une de Caen en 1678.

L'auteur dédia cet ouvrage au cardinal de Richelieu, auquel il n'épargna pas son encens. Dans la 2e édition et les suivantes, il ajouta à la fin de chacun des Florus un recueil de sentences ou réflexions politiques des auteurs anciens qui ont rapport aux faits qu'il raconte et auxquelles il a prétendu faire allusion par les siennes. Ce recueil, à dire vrai, est moins utile en soi, qu'à montrer la profonde érudition de ce Père et la grande connaissance qu'il avait de tous les bons auteurs profanes. On le voit assez dans le corps du livre, qui n'est qu'un tissu de ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus sensé dans les maximes des anciens historiens qu'il s'est rendues tellement propres qu'on dirait qu'il en est lui-même l'auteur. Il s'exprime d'une manière très pure et très élégante, aussi concise et plus claire que le Florus Romanus, son émule. Les faits y sont suffisamment développés pour un abrégé. Tout ce qu'il y a d'important

à savoir sur la nation gauloise ou la nation française y est bien déduit ; peut-être pas toujours avec assez de critique comme à l'égard de Pharamond, des premiers Francs, de la loi salique ... etc. Mais cet ouvrage remanié sur les observations modernes et rendu exact à peu de frais pourrait être plus utile à la jeunesse que l'histoire romaine de Florus, dont la Bizardière, dans ses Caractères des auteurs, p. 170, fait moins de cas que de l'ouvrage du P. Berthault. Sorel, dans la 2e édition de sa Bibliothèque française, p. 384, en a parlé aussi d'une façon avantageuse. Le P. Lelong (page 306) dit que le style en est élégant et qu'il passe pour un des meilleurs abrégés de notre histoire.

(4 – Petri Berthaldi, congregationis Oratorii D.N.J. presbiteri Trecas, ad Urbem, clerum, senatum populumque Trecensem, 1631, in 8.

C'est un poème de 800 vers consacré, comme on le voit, à la gloire de Troyes et des divers ordres de citoyens de cette ville.

(5 – Casalum bis liberatum. Parisiis, 1636, in 12

Autre poème de 2000 vers, composé à l'occasion de la délivrance de Casale, ville d'Italie, dans le Montferrat, que les Espagnols tentèrent d'enlever de force sous le règne de Louis XIII, mais toujours inutilement grâce aux soins et à l'habileté du maréchal de Toiras qui les força deux fois d'en lever le siège.

(6 – Petri Berthaldi, congregationis Oratorii D.N.J. presbiteri libet singularis de Ara. Nanceis, apud Petrum Dorion, 1636, in 8.

Ce traité, dédié au cardinal de Richelieu, est celui de tous les ouvrages du P. Berthault qui lui ait fait le plus d'honneur. Il est écrit d'un style pur, coulant et rempli d'érudition. On peut dire que l'auteur a, en quelque façon, épuisé la matière par ses savantes recherches, dans lesquelles il paraît avoir eu moins en vue les autels consacrés aux vraies que ceux qui ont été consacrés aux faux dieux, s'étant beaucoup plus étendu sur ceux-ci que sur les autres. En publiant ce traité, le P. Berthault annonça à la page 418 qu'il était alors occupé à composer un livre sous le titre de Divus christianus, c'est-à-dire l'histoire sacrée ou de l'Église ; mais il ne paraît point qu'il l'ait fait.

On ne doit point omettre que le traité de Ara a été inséré en entier dans le 6e tome du Trésor des antiquités romaines, imprimé à Utrecht en 1697 et on observe encore que le P. Berthault a rapporté, à la page 383 de ce même ouvrage, une centaine de vers que le fameux poète latin Jean Bonnefons, juge royal de Bar-sur-Seine, a faits sur la dévotion de N.D. des Vertus sous ce titre : Ara Dominæ Virtutum. On y trouve aussi, à la page 415 une espèce d'épitaphe ou d'inscription de la façon de l'auteur, à l'honneur du Cardinal de Bérulle et une autre pour le cardinal de Richelieu.

(7 — Gymnæidos libri VIII, seu poetica classicæ juventutis pœgnia. Vindocini, ex Typis Sebastiani Hyp, 1676 petit in 12 de 168 pages

Cet ouvrage que le Père avait fait dans sa jeunesse et qu'il n'avait jamais perfectionné, fut publié par un éditeur étranger et à son insu. On y sent néanmoins une grande facilité pour la poésie et un naturel aisé. Il y a de la fiction et de l'invention et ce sont partout des idées facétieuses, propres à réjouir un esprit né pour les ouvrages sérieux

(8 — Le Père Berthault ayant publié en 1655 le 2e volume de l'Epanorthose de la Philosophie de Platon, ouvrage posthume du P. de Morainvilliers d'Orgeville, son confrère, il le dédia à M. de Neuville de Villeroy et y ajouta un panégyrique de 400 vers latins à la louange de M. de Harlay de Sancy, évêque de S. Malo, oncle de son Mécène, où il rapporte plusieurs circonstances de la vie de ce prélat. La poésie en est un serrée, ainsi que la prose, mais on y voit d'ailleurs de la verve.

(9 — On le dit auteur de 991 ouvrages de piété qu'il avait composés pour l'usage des Diocèses de S. Malo et de Chartres.

(10 — Enfin, une Notice des archevêchés et évêchés de France, restée manuscrite.

Odry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25681) t. I. p 102 =

Il est très difficile de fixer les dates de sa naissance et de sa mort.

I Flosculi in florum gallicum, voir Florus Gallicus, page 197 N 5140-12

II Eosdem flosculi in florum francicum. Voir florus francicus page 365

III Grecæ ad urbem, clerum senatum populumque trecensem, Trecis, 1631, in 8

IV Petri Berthaldi ... soteria regia sive ad Deiparam Virginem pro Ludovico justo votum, Trecis, 1630 in 8

V Carolum bis liberatum. Paris Jean Libert 1631, in 8.

VI Les pigmées

VII Petri Berthaldi de arâ, libri singularis, Nannetis 1636, in 8

VIII Florus gallicus, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum epitome usque ad annum 420

IX Florus francicus, seu rerum a Francis bello gestarum epitome ab anno 420 ad annum 1620 Auctore P. Berthaud C.O.P. Paris 1630

X Ludovici justi francorum et Navarræ regis auspicata in Italiam expeditio in 4, y dill. distributa Nannetis 1624 in 4.

La 1re édition du Florus francicus est de Paris 1630, in 24
La 2 " " " " 1636 in 8
la 3 " " " " 1640 in 12
la 4 " " " "
la 5e " " " " 1647

la 6e est de 1660
Edition Colonicæ 1653 in 24
" Lugduni 1671 in 12
" Cadomi 1678

Cet ouvrage, dit le P. Lelong, dont le style est élégant, passe pour un des meilleurs résumés de notre histoire

comme mandements, statuts, lettres pastorales, etc.; ce qui est aussi aisé à croire, vu l'estime que ces prélats faisaient de lui et de sa facilité d'écrire, qu'il est difficile de citer en particulier aucune de ces pièces, qui ont paru sous le nom et l'autorité épiscopale.(1)

Le P. Quesnel, dans l'Histoire de la Paix de Clément IX (2), le fait auteur d'une épigramme latine qui courut partout au sujet de cette paix, car « les poètes, dit-il, voulurent aussi être de la partie pour la célébrer. Celui qui la fit fut le célèbre Père Berthault de l'Oratoire, archidiacre et vicaire général de l'évêque de Chartres, dernier mort. » Le voici :

Surrexit finem longos agitata per annos
quæstio. Pax pulsis virginibusque tota est
Juri salva fides, factis Reverentia : sicque
quod nunquam fuerat desiit esse malum.

Elle fut traduite en vers français par plusieurs personnes.

Enfin voici le dernier ouvrage que je connaisse de lui. Il ne l'a pas donné lui-même au public, le regardant comme une publication informe de sa première jeunesse, car il n'avait que 22 ans quand il le fit, à ce que nous apprend l'éditeur.

Gygnoeidos libri VIII seu poetica classicæ juventutis pugna. Interpone tuis interdum gaudia curis. Cato. Vindocini. ex Typis Sebastiani Hip. 1676 petit in 12 de 168 pages.

Il y a à la tête une épître dédicatoire latine à M. J.J. Charron, comte de Menars, baron de Conflans .. etc, maître des requêtes et intendant pour le roi à Orléans. On y sent une grande facilité pour la poésie et un naturel aisé; mais quelquefois, pour vouloir être trop badin, il dégénère dans le style macaronique. Il y a de la fiction et de l'invention, et ce sont partout des idées factieuses, propres à réjouir même un esprit né pour les ouvrages sérieux (3)

(1) Bordes : Mémoires mss. — Dupin Tables ecclésiastiques T. III p. 225

(2) page 235

(3) Groselier : Mémoire mss.

M. M. 608 — Le F. Pierre Berthault, natif de Rugles, diocèse d'Evreux, receu en la Congrégation en la Maison de N. D. des Vertus, l'an 1622, le jour de St Bernard et prit la robbe le jour de la Nativité de la Ste Vierge

p. 57, N. 605

Listes des assemblées — 1641 Ste Mâlo

1644 "

après considéré comme sorti

Nécrologe — Pas marqué

M. M. 607 = Pierre Berthaud, prêtre.

Il enseigna la Rhétorique à Marseille l'an 1625, à l'établissement du collège (P. Bougerel)

Pierre Berthauld naquit à Sens, selon le Dictionnaire de Soissons et la Moréry de 1732.
Il donna lui-même une traduction de son Florus, chez Joly 1634 in 8 dédié au cardinal de Richelieu à qui il dit avoir présenté à Chateau-Thierry des vers latins sur la prise de Casal.

— Pierre Berthauld, de Normandie entra de bonne heure à l'Oratoire où il enseignait la rhétorique dès l'an 1627 et il en sortit ensuite et en 1659 il fut fait archidiacre de Dunois dans l'église de Chartres. L'année suivante on lui donna un canonicat dans la même église dont il fut doyen en 1666

Il est auteur de 2 petits livres fort connus, intitulés l'un Florus Gallicus et l'autre: Florus Francicus; mais son ouvrage le plus considérable et où il y a beaucoup d'érudition est le Traité de Orâ qui fut imprimé à Nantes en 1636. Il mourut fort âgé le 19 octobre 1681. On connait encore de lui un poème latin à la louange de la ville de Troyes dans laquelle ville il avait enseigné étant jeune. Ce poème est intitulé: Petri Berthaldi C. O. D. Y. presb. Trecas ad urbem .... chez Noel Moreau 1631 in 8. A la fin de ce poème on trouve à sa louange plusieurs vers latins et grecs, entr'autres une ode latine de François Bonichon, de l'Oratoire, comme par d'autres ouvrages. A.

— Il y a une anecdote sur le P. Berthauld. Le cardinal de Richelieu, à qui, je pense, est dédié son poème sur la prise de Casal, Casalum expugnatum, l'ayant trouvé fort beau et roulant, pour récompenser l'auteur, lui donna un évêché, en fut dissuadé par un Père de l'Oratoire qui lui dit que le P. Berthauld était un bon homme et nullement capable de la conduite d'un Diocèse. (Lettre du P. Grozelier)

Gygnocidos libri VIII, seu poetica classicae juventutis poegnia. Interpone hiis interdum gaudia curis (Cato)
Vindocini, ex typis Sebastiani Hyp, regis, ducis et collegii typographi, 1676, in 12 de 168 pages, sans l'épître dédicatoire (en italique) à Jean Jacques Charron, comte de Menars, maître des requêtes et intendant d'Orléans.

A la page 149 du T. III des Mélanges d'histoire et de littérature par Vigneul Marville, 4e édition (ce 3e volume de cette édition est de l'abbé Bassier) Paris, Prud'homme, 1725, après avoir parlé du style burlesque et de Scarron, on ajoute: « Il est vrai qu'il avait été élevé dans ce burlesque, qu'il avait, pour ainsi dire, sucé avec le lait; et c'est une anecdote que je dois au public. Scarron avait eu pour précepteur Jacques Moreau (lisez Moireau) qui entra depuis dans la congrégation de l'Oratoire. C'est lui sans doute qui lui avait donné tant de goût pour le burlesque. Ce fut apparemment dans le temps qu'il était auprès de Scarron que M. Moireau composa son poème latin sur les Gygnées; car on avoue dans la préface qu'il était fort jeune lorsqu'il fit cet ouvrage. Or la Gygnéide est tout à fait burlesque, quoiqu'elle soit écrite en vers héroïques. Comme cet ouvrage est fort rare et peu lu, il ne sera pas hors de propos d'en parler dans ces Mélanges.

Il est dit dans la Gygnéide que l'auteur n'avait que 22 ans, lorsqu'il composa son poème, l'année où l'armée de Louis XIII défit les Anglais près de l'île de Ré, en 1627. Ainsi donc l'auteur était né en 1605. La Rochelle se rendit en 1628. Dans l'épître dédicatoire il est dit que l'auteur était mort. L'ouvrage est imprimé en 1676 et le P. Berthauld n'est mort qu'en 1681. S'il fit la rhétorique à

Marseille en 1625, il n'aurait eu que 20. C'est peu vraisemblable. Ainsi ce poème n'est pas du P. Berthault.

Chaudon n'en dit que 2 mots. Il dit qu'il est né à Sens (erreur) Il dit que ses deux Florus ne valent point le Florus romanus, que son traité de Arca (faute pour Ara) est savant et recherché.

Le Moréri de 1732 met aussi natif de Sens, et le reste ut supra A jusqu'à : On connait encore de lui...

Le reste de l'article est tiré du supplément de 1749.

Lettre du P. Jean Bte Leclerc au P. Desmolets (voir l'autographe dans le dossier Le Clerc)

Mon Rév. Père, je suis surpris de ces paroles de votre lettre du 20 du mois passé: « Je sais que Berthault est mort chanoine de Chartres en 1636. » J'ai envoyé au défunt P. Lelong de quoi corriger cela et toutes les autres fautes notables qu'il a faites au sujet du P. Berthault. Il doit les avoir corrigées sur son exemplaire. Je lui ai marqué que Berthault, natif d'Evreux, fut reçu archidiacre de Chartres le 7 avril 1659, chanoine le 14 mai 1660, sous-doyen le 20 Novembre 1666 et mourut le 19 octobre 1681.

Vous voyez combien ces dates, qui sont très assurées et qui m'ont été communiquées par votre ami, M. Brillon qui les a tirées des registres de son chapitre, sont différentes des faits avancés par le P. Lelong. Avant de les avoir reçues, j'avais marqué au Père Lelong que certainement le P. Berthault était encore à l'Oratoire à Nantes en 1636, lorsqu'il y donna son traité de Arâ qui lui a fait beaucoup d'honneur parmi les savants; qu'il n'était point certainement chanoine 5 à 6 ans auparavant, lorsqu'il fit imprimer son Florus Francicus et son Florus Gallicus; qu'il vivait encore lorsqu'il fit une nouvelle édition de ces 2 ouvrages (in 12) et qu'il les dédia au cardinal Mazarin en 1660 et qu'il était pour lors chanoine et archidiacre de Chartres; qu'en 1631 il avait donné un ouvrage, omis dans la Bibl. historique de la France, savoir Casallum bis liberatum, sive Belli italici pro Mantuano duce feliciter confecti duplex expeditio. Paris, chez Libert, 1631, in 8. C'est un poème de plus de 2000 vers.

Il enseignait la rhétorique à Nantes dès 1627 et était fort vieux lorsqu'il mourut

J'avais encore envoyé au même P. Lelong quelques autres corrections au sujet du même P. Berthault. Si ce Père n'a pas corrigé tout cela sur son exemplaire, c'est qu'apparemment il se le réservait de le faire à sa commodité

Voir Adry - Mss. 8°31.

III

LE P. BERTHAULD

Nous ne faisons que mentionner les Pères Bahier, Barême, Barthélemy, Battard, Batterel (dont les ouvrages, tous manuscrits, seront décrits autre part), Bargedé, Bauduin, Baullerot, Bazin, Bence, Benoît, Beraud, Bernadi.

Notre trente-cinquième auteur est le père

Berthauld (Pierre), né en 1600, à Rugles (Eure) et non à Sens, comme le disent Michaud, Feller, après Moréri et le Dictionnaire de Soissons. Il entra en 1622 à l'Oratoire ; y fut professeur dans divers colléges. En 1632 quand le père Harlay de Sancy fut nommé évêque de St-Malo, le P. Berthauld l'y accompagna. Il était official, chanoine et pénitencier de St-Malo et le resta sous le successeur du P. de Sancy, Ferdinand de Neufville son neveu. En 1657, ce prélat, transféré à Chartres, y emmena le P. Berthauld, et le fit archidiacre en 1659. Il y mourut le 19 octobre 1681, doyen du chapitre.

Ouvrages. *Soteria regia, sive ad Deiparum Virginem pro Ludovico Justo votum.* Troyes, Moreau, 1630, in-8°.

Je n'y vois rien de plus remarquable que la clarté, qualité rare dans les poëtes de ce temps là. *Batterel, Mémoires.*

= *Ad urbem, clerum, senatum, populumque Trecensem.* Troyes, Moreau, 1630, in-8°.

Poëme de près de 800 vers.

= *Casallum, bis liberatum sive belli italici pro Mantuano Duce feliciter confecti duplex expeditio, ad Cardinalem Ducem.* Paris, Libert, 1631, in-8°.

Richelieu ayant trouvé son poëme (sur Casal) fort beau et voulant, pour récompenser le P. Berthauld, lui donner un évêché, il en fut dissuadé par un père de l'Oratoire (1) qui lui dit que le P. Berthauld était un bonhomme et nullement capable de la conduite d'un diocèse.
(Lettre manuscrite du P. Grozelier, citée par Adry).

Cependant Batterel dit, loc. cit., *que le P. Berthauld a donné divers ouvrages de discipline et de piété à l'usage des diocèses de Saint-Malo et de Chartres, comme mandements, statuts, lettres pastorales..... pièces qui ont paru sous les noms de l'autorité épiscopale.* Ce qui donne à supposer que ce *bonhomme* avait au moins quelques-unes des qualités qui font les bons évêques.

= *Florus francicus, sive rerum a Francis bello gestarum epitome, in 4 libellos distincta.* Paris, Libert, 1630, in 24,

Ce travail fait à la hâte, dit Batterel, et sans toute l'exactitude que ce dessein méritait, fut retouché par l'auteur et mis à la suite du suivant, avec lequel il fut depuis ordinairement publié.

= *Florus gallicus, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum epitome, in 4 libellos distincta. Adjectæ sunt in hac editione breves sententiæ e græca et latina penu.* Paris, Libert, 1632, in-24. A la suite le *Florus francicus*, 2e édition.

(1) Batterel nomme le P. de Sancy.

— *Les mêmes*, 2e et 3e éditions. Paris, Libert, in-12, 1663.
— *Les mêmes*, 3e et 4e éditions. Paris, Libert, 1640, in-12.
— *Les mêmes*, 4e et 5e éditions. Paris, Libert, 1644, in-12.
— *Les mêmes*, 5e et 6e éditions. Paris, Libert, 1647, in-12.
— *Les mêmes*, 6e et 7e éditions. Paris, 1660, in-12.
— *Les mêmes*, éditions de Cologne, 1651, in-12.
— *Les mêmes*, Cologne, 1669, in-12.
— *Les mêmes*, Lyon, 1671, in-12.
— *Les mêmes*, Caen, Poisson, 1678, in-12.
— *Les mêmes*, Caen, Poisson, 1681, in-8°.

Cet ouvrage, dont le style est élégant, passe pour un des meilleurs abrégés de notre histoire. (Lelong.)

L'édition Fontette ajoute : « Dupleix (1), jaloux du bruit que pourrait faire cet ouvrage et de l'estime qu'on avait pour l'auteur, fut trouver le P. Berthauld et lui dit: « Mon père, le livre que vous voulez faire imprimer est fort bon, mais j'entends que vous annonciez dans la préface qu'il est entièrement traduit de mes œuvres, et tiré de mon histoire de France. » Le Père Le Cointe, qui fut informé peu de temps après de la ridicule prétention de Dupleix, lui en fit de vifs reproches, en lui remontrant qu'il était impertinent de demander pareille chose au P. Berthauld, qui d'ailleurs était si docile, qu'il fut sur le point de faire ce que Dupleix exigeait de lui. »

— *Les mêmes*, traduits en français par P. de la Mine, docteur en théologie. Paris, Libert, 1634, in-8°.

Le recueil de Lamy, Paris, 1646, in-12, n'est aussi qu'une traduction abrégée du *Florus*, continuée jusqu'en 1640.

— *Liber singularis de Ara, ad eminentissimum cardinalem ducem de Richelieu.* Nantes, Doriou, 1636, in-8°.
— *Le même*, 2e édition.....
— *Le même*, 3e édition. Nantes, 1651.

Cet ouvrage, fait à la prière du P. de Condren (voir préface), et plein d'érudition et de recherches (Michaud), a été inséré tout entier dans le 6e volume du *Thesaurus antiquitatum romanarum*, Utrecht, 1697.

— *Pygmeidos libri VIII, seu poëticae classicae juventutis paegnia.* Vendôme, Sébastien Hip, 1676, petit in-12.

Il ne l'a pas donné lui-même au public, le regardant comme une production informe de sa première jeunesse; car il n'avait que 22 ans quand il le fit, à ce que nous apprend l'éditeur. (*Batterel.*)

Le P. Berthauld a édité, en 1655, le 2e tome de la *Philosophie platonicienne* du *P. d'Orgeville* qu'il a fait précéder d'un panégyrique du P. de Sancy de plus de 400 vers.

Enfin dans le livre du P. André de Clerq, *Sylvarum libri II*, il y a, à la page VIII, une épigramme de 12 vers du P. Berthauld.

Voir sur le P. Berthauld, Batterel, *Mémoires manuscrits*, 2e partie, page 16; — — Clovseault, *Catalogue des auteurs*, page 558; — Sallengre, *Mémoires de littérature*, 2e partie, p. 173; — Mabillon, *Etudes monastiques*, pages 349, 474. — La Bizardière, *Caractères des auteurs*, 2e édition, p. 384; — Lelong, Moréri, Michaud.....

(1) Dupleix (Scipion), conseiller d'État et historiographe de France (1569-1661) auteur de plusieurs savants ouvrages historiques.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE ORATORIENNE

IV

LE P. BERTHAULD.

Nous ne faisons que mentionner les Pères Bahier, Barême, Barthélemy, Battard, Batterel (dont les ouvrages, tous manuscrits, seront décrits autre part), Bargedé, Bauduin, Baullerot, Bazin, Bence, Benoit, Beraud, Bernadi.

Notre trente-cinquième auteur est le père

BERTHAULD (Pierre), né en 1600, à Rugles (Eure) et non à Sens, comme le disent Michaud, Feller, après Moréri et le Dictionnaire de Soissons). Il entra en 1622 à l'Oratoire ; y fut professeur dans divers colléges. En 1632 quand le père Harlay de Sancy fut nommé évêque de St-Malo, le P. Berthauld l'y accompagna. Il était official, chanoine et pénitencier de St-Malo et le resta sous le successeur du P. de Sancy, Ferdinand de Neufville son neveu. En 1657, ce prélat, transféré à Chartres, y emmena le P. Berthauld, et le fit archidiacre en 1559. Il y mourut le 19 octobre 1681, doyen du chapitre.

Ouvrages. *Soteria regia, sive ad Deiparam Virginem pro Ludovico Justo votum.* Troyes, Moreau, 1630, in-8°.

Je n'y vois rien de plus remarquable que la clarté, qualité rare dans les poëtes de ce temps-là. *Batterel, Mémoires.*

— *Ad urbem, clerum, senatum, populumque trecensem.* Troyes, Moreau, 1631, in-8°.

Poëme de près de 800 vers.

— *Casallum, bis liberatum sive belli italici pro Mantuano Duce feliciter confecti duplex expeditio, ad Cardinalem Ducem.* Paris, Libert, 1631, in-8°. 175 p.

Richelieu ayant trouvé son poëme (sur Casal) fort beau et voulant, pour récompenser le P. Berthauld, lui donner un évêché, il en fut dissuadé par un père de l'Oratoire (1) qui lui dit que le P. Berthauld était un bonhomme et nullement capable de la conduite d'un diocèse.

(Lettre manuscrite du P. Grozelier, citée par Adry).

Cependant Batterel dit, loc. cit., *que le P. Berthauld a donné divers ouvrages de discipline et de piété à l'usage des diocèses de Saint-Malo et de Chartres, comme mandements, statuts, lettres pastorales..... pièces qui ont paru sous les noms de l'autorité épiscopale.* Ce qui donne à supposer que ce *bonhomme* avait au moins quelques-unes des qualités qui font les bons évêques.

— *Florus francicus, sive rerum a Francis bello gestarum epitome, in 4 libellos distincta.* Paris, Libert, 1630, in-24.

Ce travail fait à la hâte, dit Batterel, et sans toute l'exactitude que ce dessein méritait, fut retouché par l'auteur et mis à la suite du suivant, avec lequel il fut depuis toujours publié.

— *Florus gallicus, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum epitome, in 4 libellos distincta. Adjectae sunt in hac editione breves sententiae e graeca et latina penu.* Paris, Libert, 1632, in-24. A la suite le *Florus francicus*, 2e édition.

(1) Batterel nomme le P. de Sancy.

— *Les mêmes*, 2e et 3e éditions. Paris, Libert, 1636, in-12.
— *Les mêmes*, 3e et 4e éditions. Paris, Libert, 1640, in-12.
— *Les mêmes*, 4e et 5e éditions. Paris, Libert, 1644, in-12.
— *Les mêmes*, 5e et 6e éditions. Paris, Libert, 1647, in-12.
— *Les mêmes*, 6e et 7e éditions. Paris, 1660, in-12.
— *Les mêmes*, éditions de Cologne, 1651, in-12.
— *Les mêmes*, Cologne, 1669, in-12.
— *Les mêmes*, ~~Lyon~~, 1671, in-12.
— *Les mêmes*, Caen, Poisson, 1678, in-12.
— *Les mêmes*, Caen, Poisson, 1681, in-8°.

Cet ouvrage, dont le style est élégant, passe pour un des meilleurs abrégés de notre histoire. (Lelong.)

L'édition Fontette ajoute : « Dupleix (1), jaloux du bruit que pourrait faire cet ouvrage et de l'estime qu'on avait pour l'auteur, fut trouver le P. Berthauld et lui dit : « Mon père, le livre que vous voulez faire imprimer est fort bon, mais j'entends que vous annonciez dans la préface qu'il est entièrement traduit de mes œuvres, et tiré de mon histoire de France. » Le Père le Cointe, qui fut informé peu de temps après de la ridicule prétention de Dupleix, lui en fit de vifs reproches, en lui remontrant qu'il était impertinent de demander pareille chose au P. Berthauld, qui d'ailleurs était si docile, qu'il fut sur le point de faire ce que Dupleix exigeait de lui. »

— *Les mêmes*, traduits en français par P. de la Mine, docteur en théologie. Paris, Libert, 1634, in-8°.

Le recueil de Lamy, Paris, 1646, in-12, n'est aussi qu'une traduction abrégée du *Florus*, continuée jusqu'en 1640.

— *Liber singularis de Ara, ad eminentissimum cardinalem ducem de Richelieu.* Nantes, Doriou, 1636, in-8°.
— *Le même*, 2e édition.....
— *Le même*, 3e édition. Nantes, 1651.

Cet ouvrage, fait à la prière du P. de Condren (voir préface), et plein d'érudition et de recherches (Michaud), a été inséré tout entier dans le 6e volume du *Thesaurus antiquitatum romanarum*, Utrecht, 1697.

— *Pygmeidos libri VIII, seu poeticæ classicæ juventutis paegnia.* Vendôme, Sébastien Hip., 1676, petit in-12.

Il ne l'a pas donné lui-même au public, le regardant comme une production informe de sa première jeunesse ; car il n'avait que 22 ans quand il le fit, à ce que nous apprend l'éditeur. (*Batterel.*)

Le P. Berthauld a édité, en 1655, le 2e tome de la *Philosophie platonicienne* du *P. d'Orgeville* qu'il a fait précéder d'un panégyrique du P. de Sancy de plus de 400 vers.

Enfin dans le livre du P. André de Clerq, *Sylvarum libri II*, il y a, à la page VIII, une épigramme de 12 vers du P. Berthauld.

Voir sur le P. Berthauld, Batterel, *Mémoires manuscrits*, 2e partie, page 16 ; — — Cloyseault, *Catalogue des auteurs*, page 558 ; — Sallengre, *Mémoires de littérature*, 2e partie, p. 173 ; — Mabillon, *Etudes monastiques*, pages 349, 474. — La Bizardière, *Caractères des auteurs*, 2e édition, p. 384 ; — Lelong, Moréri, Michaud.....

A. M. P. Ingold,

Prêtre de l'Oratoire.

(1) Dupleix (Scipion), conseiller d'État et historiographe de France, 1569-1661, auteur de plusieurs savants ouvrages historiques.

cela, d'entendre le Dr N. déclarer, dès la première page, qu'il a pu enrichir ses recherches « de *nouveaux* documents, puisés dans les lettres de l'ardent défenseur des doctrines et des droits de la faculté de Paris. » Ces documents, qui sont entre toutes les mains depuis la fin du XVIIe siècle, doivent, en effet, paraître nouveaux à qui croit que personne ne lit Gui Patin. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot si naïf du bon La Fontaine : *Connaissez-vous Baruch?* Il y aurait eu pour le Dr N. un travail réellement nouveau à donner au public : il aurait pu extraire des lettres françaises inédites de Gui Patin conservées à la Bibliothèque Nationale, des lettres latines inédites du même personnage conservées à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, un bon nombre de piquants et curieux passages que seuls de rares initiés ont eu, jusqu'à ce jour, la bonne fortune de lire. Mais il ne se doute même pas de l'existence de ces deux précieux recueils. Son opuscule tout entier démontre qu'il n'a étudié aucun des points de l'histoire de celui qu'il appelle (p. 6) « le bilieux docteur. » Il ne cite pas une seule fois les excellents travaux *patiniens* de son savant confrère, M. le Dr Achille Chéreau, et il ignore que Théophraste Renaudot a été l'objet d'un travail spécial d'un autre de ses confrères, le Dr Roubaud (1857, in-12). En somme, nous avons le regret de déclarer que, tout ce qui, dans le petit livre du Dr N. n'est pas contestable, est banal, inutile, et, par conséquent, que ce livre est indigne de l'attention de tout sérieux lecteur.

T. DE L.

VARIÉTÉS

UNE LETTRE DE L'AUTEUR DU *Florus gallicus*

Le *Florus gallicus* et *francicus* est, sans contredit, un des plus curieux ouvrages sur l'histoire de France qui aient jamais été faits. Peu connu aujourd'hui, il n'en était pas de même au 17e siècle, et plus de 12 éditions (1) en moins de 50 ans, attestent le mérite de cette imitation de l'*Epitome historiæ romanæ*. D'une langue très pure et très élégante, d'un style aussi concis et souvent plus clair que celui de son modèle (2), le *Florus* du P. Berthault résume tout ce que l'on sa-

(1) La 1re édition du *Florus francicus* est de 1630. Le *gallicus* parût pour la première fois en 1632. Voir notre *Essai de bibliographie oratorienne*, page 10.

(2) Les contemporains du P. Berthault n'hésitaient pas à le préférer au *Florus* romain, s'il faut en croire La Bizardière : « On examina les ouvrages de l'un et de l'autre. Tous les historiens donnèrent l'avantage au dernier. Le Romain allait succomber. Berthault avoua de bonne foi que Florus lui avait servi de modèle et qu'il n'était pas juste que les copistes l'emportassent sur les originaux.» (*Caractère des auteurs anciens et modernes*. p. 170).

vait de son temps sur l'histoire de notre pays. Aujourd'hui sans doute la critique du P. Berthault nous paraît bien insuffisante (1) : il n'en reste pas moins que ce livre est une petite merveille d'érudition (2). Mais notre dessein n'est pas de faire une étude sur le *Florus* oratorien.

Le P. Berthault (3) eut une vie peu accidentée. Entré à l'Oratoire en 1622, il fut successivement professeur à Marseille, à Nantes, puis à Troyes, dans les collèges oratoriens de ces diverses villes. En 1632, quand le P. Achille Harlay de Sancy (4) devint évêque de St-Malo, le P. Berthault l'y accompagna. Le successeur de l'ancien ambassadeur à Constanti-

(1) Voir par exemple ce qu'il dit sur Pharamond, sur les premiers Francs, sur la loi salique, dont il donne entr'autres étymologies la suivante : « *Nec desunt qui a sale nun cupalas* (leges) *contendant, quasi fuerit ea lex condimentum vitæ melioris apud Francos, qui ante incomposite viverent.* » (Florus franciscus, 4e éd. p. 8.) Opinion presque aussi ridicule que celle de Guebrard qui veut que la loi salique ait été d'abord appelé *Salomonique* « parce que Salomon fut le premier qui exécuta cette loi en indiquant pour son successeur son fils Roboam ». Cit. ap. Leber, *Dissertations*, IV, p. 67, note 1.

(2) Si l'on en veut la preuve « qu'on remarque, dit Batterel, *Mémoires domest.*, 2e, I, p. 18, que le corps du livre n'est qu'un tissu de ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus sensé dans les maximes des anciens historiens que le P. Berthault s'est rendu tellement propre, qu'on dirait qu'il en est lui-même l'auteur. » Qu'on consulte surtout les deux recueils qui se trouvent à la fin de chaque Florus (à partir de la 2e édition) et où le P. Berthault a accumulé « toutes les réflexions politiques des auteurs anciens qui peuvent avoir rapport aux faits qu'ils raconte et auxquels il a prétendu faire allusion par les siennes. » Ces deux recueils témoignent d'une connaissance étonnante de tous les auteurs classiques.

(3) Il naquit en 1600 à Rugles (Eure).

(4) Troisième fils de Nicolas, le surintendant des finances de Henri IV. Il avait été nommé à l'évêché de Lavaur quand la mort de son frère aîné lui fit quitter l'état ecclésiastique pour embrasser la carrière militaire. Après avoir guerroyé dans presque tous les pays de l'Europe, il alla passer 8 ans à Constantinople en qualité d'ambassadeur du roi. Ses violences et ses exactions lui valurent un jour cent coups de bâton par ordre du sultan. Mais il n'y songea pas seulement « à bien faire ses affaires » et employait du moins généreusement cet argent qu'il se procurait peut-être par des procédés trop sommaires. Témoins ces beaux et rares manuscrits hébreux, chaldaïques, arabes, syriaques, qu'il réunit à grands frais, et qui, après avoir fait le plus bel ornement de la Bibliothèqus de l'ancien Oratoire, forment aujourd'hui le fonds principal des manuscrits orientaux de la Bibl. nationale. Témoins aussi cette multitude (plus de mille, dit Moréri) d'esclaves chrétiens et français qu'il racheta, car dit Batterel, (op. cit. III, p. 245) il avait l'âme tendre et très généreuse à l'exemple de son père qui, entré au service de ses maîtres avec 60,000 livres de rente, les y consuma pour soutenir l'État sur le penchant de sa ruine. (On se rappelle le diamant le *Sancy* engagé pour lever 12,000 Suisses). De retour en France, il tomba dangereusement malade, et à son rétablissem ent entra dans la congrégation de l'Oratoire. Deux mois après son entrée, le P. de Bérulle écrivait à Rome au P. Bertin : « M. de Sancy fait très bien jusqu'à présent, en sorte que s'il continue comme il a commencé, il sera capable de prêcher...., avant que ses deux années ne passent. » (Lettre inédite du 15 janvier 1620). Le mérite et la vertu du P. de Sancy lui firent occuper à l'Oratoire les charges importantes de 1er supérieur de Caen (1622), de Saumur (1624), d'Angers et de Troyes (1630). Il fut un des oratoriens qui accompagnèrent Henriette de France en Angleterre. Nommé en 1631 à l'évêché de St-Malo, il y mourut le 20 octobre 1646.

nople, Fernand de Neufville (1), garda auprès de lui l'Oratorien et quand il fut transféré à Chartres l'y emmena avec lui. C'est là que le P. Berthault mourut en 1681 à un âge avancé, la même année que le P. Lecointe son ami (2)

La curieuse lettre que nous publions est adressée au P. Bertin « superieur des prbres de l'Oratoire de Jesus a Paris ».

✝

Jesus Maria

Mon Reverend Pere,

La grace de Jesus-Christ Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais ! Je vous demande mille fois pardon de ma negligence et de ne vous avoir pas escrit jusqu'icy. Je n'avois pas chose qui meritast vous importuner. L'occasion particuliere qui me faict vous escrire, outre le tesmoignage de mon tres humble service, est telle. Un mien serviteur aagé environ de 15 ans estant un jour allé faire boire mon cheval, ayant pris un esperon pour s'esgayer dessus aprez avoir bien faict poster mon cheval, comme il le ramenoit au logis le voulant conduire par un autre chemin qu'il n'avoit accoustumé, le cheval se cabre, le jeste par terre pendu par un des pieds aux estriviers de façon que l'esperon se trouva entre les sangles et le cuir du cheval, ce qui l'incitoit a courir de la plus furieuse façon du monde traînant ce pauvre garçon et le pilant aux pieds a chaque fois. De façon que il fut tout moulu aussy noir que mon chapeau et lorsqu'on arresta le cheval, l'enfant n'avoit aucune marque de vie. On me ramene mon cheval avec la triste nouvelle qu'il avoit tué mon serviteur. Je fus bien estonné. Je commence a jetter les yeux au ciel et le recommander a notre bien heureux pere Monseigneur le Cardinal de Berulle. Tost apres j'envoye scavoir des nouvelles de ce pauvre garçon, l'on me rapporte qu'il n'estoit pas encore mort, mais qu'il ne valoit pas mieux. J'eus alors quelque esperance et promis de dire a son intention trois messes de l'Incarnation pour l'honneur que je portois a la memoire de N. B. P. qui estoit si devot a ce saint mysteres ; je crois avoir eté exaucé par ses merites et ses prieres dans le ciel, car des le lendemain

(1) Il était neveu du P. Harlay de Sancy.

(2) Le P. Lecointe eut un jour à défendre le P. Berthault, précisément au sujet du *Florus francicus*. « Comme Dupleix voulut inquiéter notre P. Berthauld... prétendant qu'il avait pillé son Histoire de France et l'obliger à mettre pour titre : *Abrégé de l'Histoire de Dupleix*, le P. Lecointe l'arrêta tout court, on ne lui déguisant point qu'il ne pourrait se dispenser d'écrire en faveur de son confrère, de faire voir la différence des deux ouvrages et que le P. Berthauld avait puisé dans de meilleures sources que lui. De quoi Dupleix eut peur et se tut. » Batterel, op cit., III, 364.

le pauvre garçon commença a se porter mieux de sorte que par la grace de Dieu il se porte bien maintenant. J'ai cru estre obligé de vous mander cette histoire la. Je vous l'envoye descrite en vers en cette sorte.

Dum dejectus equo sculicis male pendulus hæret
Acuta saxis per loca raptatur puer
Heu ! teneros artus crebro quatit ungula pulsu
Animamque de corpusculo pene excludit.
Exanimi similis lecto componitur, et me
Penitus acerbi rumor (1) examinat mali.
Quid facerem, tantos inter, Berulle, timores?
Voveo, tuumque nomen ac numen voco
Nec mora, spes vitæ puero redit integra et inter
Vitæque mortisque ancipites positus vias
Vivit adhuc, Berulle, tuo sed munere vivit.
Sic me voventem sepe de cœlo audias.
Quanta tuis olim fient miracula templis
Si sic vocatus supplicum votis ades. (2)

Tandis que nous sommes sur les vers je veux aussi vous faire part d'un travail que j'ai fait a la memoire eternelle de N.-B.-P. Je passe quelque fois mon temps a ces petites choses la pour me desennuyer dans l'exil ou j'ay esté jetté en ces pays.

Æternæ memoriæ Petri Berulli
Cardinalis congr. Orat. Dni Jesu
Fundatoris Ara.
Hanc Berulle tuis struimus virtutibus aram
Grex tuus, ingenii partus et umbra tui.
Quo tu patentes solis admodum terras
Illuminasti : regis imperia seu te
Pacis ministrum, sive relligio ad suas
Fortiter partes peteret tuendas
Pax utrobique : hinc populos Iberi
Inde dirremptam
Æquore terram
Angusto penetras : piamque Romam
Et cum pontifice arduas gravesque
Mundi res agitas : purpurei patres
Mirati eximia mentis acumina
Te dignum Augusto designavere senatu
Urbanusque pater, totius et arbiter orbis
Lodoicus princeps, sed te revocavit amati
Cura gregis, illic gratiæ acceptum et datum

(1) L'imprimé met *timor*.

(2) Ces vers ont été déjà publiés par Habert de Cerisy, dans sa *Vie du Cardinal de Bérulle*, Paris, 1646, in-4°, Page 903. Habert a dû avoir communication de la lettre que nous publions.

Reddis vicissim spiritum ; aris hostia
Oblatus hoc quo melius haud velles modo
Berullus moritur peragit dum sacra sacerdos
Credibile est illum sic voluisse mori (1).

Je suis en J.-C N.-S. et sa Sainte Mere,

Mon Reverend Pere,

Votre tres humble et tres affectionné serviteur,

P. Berthault,

prestre de l'Oratoire de Jesus.

A Saint-Malo, ce 22 octobre 1633 (2).

A. M. P. Ingold.

CORRESPONDANCE

1° Une découverte importante vient d'être faite dans un passionnaire grec de la Bibliothèque nationale. M. Usener, le savant directeur du séminaire philologique de Bonn y a trouvé une rédaction grecque des actes des martyrs scillitains, le plus ancien document connu de l'histoire des églises d'Afrique. Je dis le plus ancien : jusqu'à ces derniers temps, la date de ce texte, dont il y a jusqu'à trois recensions latines dans Ruinart, était fixée à l'an 200, grâce à une fausse lecture de la note consulaire qu'il porte en tête. On y trouvait le nom d'un consul Claudius de l'an 200. M. Renier, dans une note sur un passage de Borghesi (Borghesi, t. VIII, p. 614), avait déjà reconnu qu'il faut lire *Praesente II et Condiano consulibus*. Cette leçon est confirmée par le texte grec récemment découvert ; il est d'ailleurs beaucoup plus clair et plus correct que les deux premières rédactions latines de Ruinart et parait étroitement apparenté à la troisième rédaction dont malheureusement on ne connaît que quelques lignes.

Le proconsul Saturninus dont il est question dans ces actes, le même dont Tertullien (*ad Scap.* 3) dit : *Vigellius Saturninus qui primus hic*

(1) On trouvera aussi ces vers imprimés à la page 415 de l'ouvrage du P. Berthault sur les autels : *De ara, liber singularis*, Nantes, 1636, in-8°, curieux traité plein de recherches et d'érudition, que ce Père composa à la prière du P. de Condren. A la suite de l'*ara* consacré à la mémoire du P. de Bérulle, en figure un autre dédié au Cardinal de Richelieu, qui vivait encore, ce qui est assez original, remarque M. Houssaye (*Vie du P. de Bérulle*, III, p, 375, note 3).

(2) Cette lettre est conservée aux Archives nationales, M. 234. Le même carton renferme une copie de cette pièce.

gladium in nos egit lumina amisit, a pu être identifié avec un légat de Mésie inférieure dont le nom se lit dans une inscription de Trœsmis, actuellement conservée à la Bibliothèque nationale (*Corp. inscr. lat.* t. III, n° 6183).

2° M. C. Visconti a présenté à l'Académie pontificale d'archéologie, dans sa séance du 20 janvier dernier, un rapport sur une statue de marbre du dieu sabin Semo Sancus, trouvée récemment à Rome. Le lieu de la découverte n'a pu être fixé avec précision. La statue est unique. Elle représente un homme entièrement nu; il y manque les avant-bras et les mains qui tenaient sans doute les attributs. Le type est empreint d'un archaïsme d'imitation. Quant à la base, on en connaissait déjà deux autres. (*Corp. inscr. lat.* n° 567, 568), la première surtout, trouvée dans l'île du Tibre est célèbre comme ayant été identifiée avec celle sur laquelle saint Justin crut, dit-on, avoir déchiffré le nom de Simon le Magicien. Voici le texte de l'inscription nouvelle :

SEMONI SANCO
SANCTO DEO FIDIO
SACRVM
DECVRIA SACERDOT
BIDENTALIVM

Les deux autres inscriptions donnent les noms du dieu dans l'ordre *Semoni Sanco Deo Fidio* et *Sanco Sancto Semoni Deo Fidio*. S'il est vrai, ce qui paraît au moins très-probable, que saint Justin a emprunté à une inscription mal lue ce qu'il a raconté d'une statue érigée à Rome en l'honneur de Simon, les noms du dieu devaient s'y présenter dans un ordre un peu différent, puisque l'apologiste y trouvait *Simoni Deo Sancto*.

L. Duchesne.

PUBLICATIONS DE LA QUINZAINE

412. — Bonnaffé. *Physiologie du Curieux*, tableaux, curiosités, livres. Un joli volume petit in-8° sur papier vergé, titre rouge et noir, ornements typographiques, tirés à 600 ex. Martin. 3 fr.

413. — Bourelly (J.). *Le Maréchal de Fabert* (1599-1662), étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites tirées de la Bibliothèque et des archives nationales, des archives des affaires étrangères, du dépôt de la guerre, etc. Deuxième partie (1653-1662). In-8°, 442 pp. et portrait. Paris. Didier.

414. — Caillemer (E.) *Les Manuscrits* de Bouhier, Nicaise et Peiresc de la bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon. In-8°, VIII-48 pp. Lyon, Georges. Collection des opuscules lyonnais. N° 1.

* 415. — Devic (C.) et J. Vaissette. *Histoire générale du Languedoc*, avec des

cela, d'entendre le Dr N. déclarer, dès la première page, qu'il a pu enrichir ses recherches « de *nouveaux* documents, puisés dans les lettres de l'ardent défenseur des doctrines et des droits de la faculté de Paris. » Ces documents, qui sont entre toutes les mains depuis la fin du XVIIe siècle, doivent, en effet, paraître nouveaux à qui croit que personne ne lit Gui Patin. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot si naïf du bon La Fontaine : *Connaissez-vous Baruch?* Il y aurait eu pour le Dr N. un travail réellement nouveau à donner au public : il aurait pu extraire des lettres françaises inédites de Gui Patin conservées à la Bibliothèque Nationale, des lettres latines inédites du même personnage conservées à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, un bon nombre de piquants et curieux passages que seuls de rares initiés ont eu, jusqu'à ce jour, la bonne fortune de lire. Mais il ne se doute même pas de l'existence de ces deux précieux recueils. Son opuscule tout entier démontre qu'il n'a étudié aucun des points de l'histoire de celui qu'il appelle (p. 6) « le bilieux docteur. » Il ne cite pas une seule fois les excellents travaux *patiniens* de son savant confrère, M. le Dr Achille Chéreau, et il ignore que Théophraste Renaudot a été l'objet d'un travail spécial d'un autre de ses confrères, le Dr Roubaud (1857, in-12). En somme, nous avons le regret de déclarer que, tout ce qui, dans le petit livre du Dr N. n'est pas contestable, est banal, inutile, et, par conséquent, que ce livre est indigne de l'attention de tout sérieux lecteur.

T. DE L.

VARIÉTÉS

UNE LETTRE DE L'AUTEUR DU *Florus gallicus*

Le *Florus gallicus* et *francicus* est, sans contredit, un des plus curieux ouvrages sur l'histoire de France qui aient jamais été faits. Peu connu aujourd'hui, il n'en était pas de même au 17e siècle, et plus de 12 éditions (1) en moins de 50 ans, attestent le mérite de cette imitation de l'*Epitome historiæ romanæ*. D'une langue très pure et très élégante, d'un style aussi concis et souvent plus clair que celui de son modèle (2), le *Florus* du P. Berthault résume tout ce que l'on sa-

(1) La 1re édition du *Florus francicus* est de 1630. Le *gallicus* parût pour la première fois en 1632. Voir notre *Essai de bibliographie oratorienne*, page 10.

(2) Les contemporains du P. Berthault n'hésitaient pas à le préférer au *Florus* romain, s'il faut en croire La Bizardière : « On examina les ouvrages de l'un et de l'autre. Tous les historiens donnèrent l'avantage au dernier. Le Romain allait succomber. Berthault avoua de bonne foi que Florus lui avait servi de modèle et qu'il n'était pas juste que les copistes l'emportassent sur les originaux.» (*Caractère des auteurs anciens et modernes*. p. 170).

vait de son temps sur l'histoire de notre pays. Aujourd'hui sans doute la critique du P. Berthault nous paraît bien insuffisante (1) : il n'en reste pas moins que ce livre est une petite merveille d'érudition (2). Mais notre dessein n'est pas de faire une étude sur le *Florus* oratorien.

Le P. Berthault (3) eut une vie peu accidentée. Entré à l'Oratoire en 1622, il fut successivement professeur à Marseille, à Nantes, puis à Troyes, dans les collèges oratoriens de ces diverses villes. En 1632, quand le P. Achille Harlay de Sancy (4) devint évêque de St-Malo, le P. Berthault l'y accompagna. Le successeur de l'ancien ambassadeur à Constanti-

(1) Voir par exemple ce qu'il dit sur Pharamond, sur les premiers Francs, sur la loi salique, dont il donne entr'autres étymologies la suivante : « *Nec desunt qui a sale nun cupatas* (leges) *contendant, quasi fuerit ea lex condimentum vitæ melioris apud Francos, qui ante incomposite viverent.* » (Florus franciscus, 4e éd. p. 8.) Opinion presque aussi ridicule que celle de Guebrard qui veut que la loi salique ait été d'abord appelé *Salomonique* « parce que Salomon fut le premier qui exécuta cette loi en indiquant pour son successeur son fils Roboam ». Cit. ap. Leber, *Dissertations*, IV, p. 67, note 1.

(2) Si l'on en veut la preuve « qu'on remarque, dit Batterel, *Mémoires domest.*, 2e, I, p. 18, que le corps du livre n'est qu'un tissu de ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus sensé dans les maximes des anciens historiens que le P. Berthault s'est rendu tellement propre, qu'on dirait qu'il en est lui-même l'auteur. » Qu'on consulte surtout les deux recueils qui se trouvent à la fin de chaque Florus (à partir de la 2e édition) et où le P. Berthault a accumulé « toutes les réflexions politiques des auteurs anciens qui peuvent avoir rapport aux faits qu'ils raconte et auxquels il a prétendu faire allusion par les siennes. » Ces deux recueils témoignent d'une connaissance étonnante de tous les auteurs classiques.

(3) Il naquit en 1600 à Rugles (Eure).

(4) Troisième fils de Nicolas, le surintendant des finances de Henri IV. Il avait été nommé à l'évêché de Lavaur quand la mort de son frère aîné lui fit quitter l'état ecclésiastique pour embrasser la carrière militaire. Après avoir guerroyé dans presque tous les pays de l'Europe, il alla passer 8 ans à Constantinople en qualité d'ambassadeur du roi. Ses violences et ses exactions lui valurent un jour cent coups de bâton par ordre du sultan. Mais il n'y songea pas seulement « à bien faire ses affaires » et employait du moins généreusement cet argent qu'il se procurait peut-être par des procédés trop sommaires. Témoins ces beaux et rares manuscrits hébreux, chaldaïques, arabes, syriaques, qu'il réunit à grands frais, et qui, après avoir fait le plus bel ornement de la Bibliothèqus de l'ancien Oratoire, forment aujourd'hui le fonds principal des manuscrits orientaux de la Bibl. nationale. Témoins aussi cette multitude (plus de mille, dit Moréri) d'esclaves chrétiens et français qu'il racheta, car dit Batterel, (op. cit. III, p. 245) il avait l'âme tendre et très généreuse à l'exemple de son père qui, entré au service de ses maîtres avec 60,000 livres de rente, les y consuma pour soutenir l'État sur le penchant de sa ruine. (On se rappelle le diamant le *Sancy* engagé pour lever 12,000 Suisses). De retour en France, il tomba dangereusement malade, et à son rétablissement entra dans la congrégation de l'Oratoire. Deux mois après son entrée, le P. de Bérulle écrivait à Rome au P. Bertin : « M. de Sancy fait très bien jusqu'à présent, en sorte que s'il continue comme il a commencé, il sera capable de prêcher...., avant que ses deux années ne passent. » (Lettre inédite du 15 janvier 1620). Le mérite et la vertu du P. de Sancy lui firent occuper à l'Oratoire les charges importantes de 1er supérieur de Caen (1622), de Saumur (1624), d'Angers et de Troyes (1630). Il fut un des oratoriens qui accompagnèrent Henriette de France en Angleterre. Nommé en 1631 à l'évêché de St-Malo, il y mourut le 20 octobre 1646.

nople, Fernand de Neufville (1), garda auprès de lui l'Oratorien et quand il fut transféré à Chartres l'y emmena avec lui. C'est là que le P. Berthault mourut en 1681 à un âge avancé, la même année que le P. Lecointe son ami (2)

La curieuse lettre que nous publions est adressée au P. Bertin « superieur des prbres de l'Oratoire de Jesus a Paris ».

✝

Jesus Maria

Mon Reverend Pere,

La grace de Jesus-Christ Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais ! Je vous demande mille fois pardon de ma negligence et de ne vous avoir pas escrit jusqu'icy. Je n'avois pas chose qui meritast vous importuner. L'occasion particuliere qui me faict vous escrire, outre le tesmoignage de mon tres humble service, est telle. Un mien serviteur aagé environ de 15 ans estant un jour allé faire boire mon cheval, ayant pris un esperon pour s'esgayer dessus aprez avoir bien faict poster mon cheval, comme il le ramenoit au logis le voulant conduire par un autre chemin qu'il n'avoit accoustumé, le cheval se cabre, le jeste par terre pendu par un des pieds aux estriviers de façon que l'esperon se trouva entre les sangles et le cuir du cheval, ce qui l'incitoit a courir de la plus furieuse façon du monde traînant ce pauvre garçon et le pilant aux pieds a chaque fois. De façon que il fut tout moulu aussy noir que mon chapeau et lorsqu'on arresta le cheval, l'enfant n'avoit aucune marque de vie. On me ramene mon cheval avec la triste nouvelle qu'il avoit tué mon serviteur. Je fus bien estonné. Je commence a jetter les yeux au ciel et le recommander a notre bien heureux pere Monseigneur le Cardinal de Berulle. Tost apres j'envoye scavoir des nouvelles de ce pauvre garçon, l'on me rapporte qu'il n'estoit pas encore mort, mais qu'il ne valoit pas mieux. J'eus alors quelque esperance et promis de dire a son intention trois messes de l'Incarnation pour l'honneur que je portois a la memoire de N. B. P. qui estoit si devot a ce saint mysteres ; je crois avoir eté exaucé par ses merites et ses prieres dans le ciel, car des le lendemain

(1) Il était neveu du P. Harlay de Sancy.

(2) Le P. Lecointe eut un jour à défendre le P. Berthault, précisément au sujet du *Florus francicus*. « Comme Dupleix voulut inquiéter notre P. Berthauld... prétendant qu'il avait pillé son Histoire de France et l'obliger à mettre pour titre : *Abrégé de l'Histoire de Dupleix*, le P. Lecointe l'arrêta tout court, on ne lui déguisant point qu'il ne pourrait se dispenser d'écrire en faveur de son confrère, de faire voir la différence des deux ouvrages et que le P. Berthauld avait puisé dans de meilleures sources que lui. De quoi Dupleix eut peur et se tut. » Batterel, op cit., III, 364.

le pauvre garçon commença a se porter mieux de sorte que par la grace de Dieu il se porte bien maintenant. J'ai cru estre obligé de vous mander cette histoire la. Je vous l'envoye descrite en vers en cette sorte.

Dum dejectus equo sculicis male pendulus hæret
Acuta saxis per loca raptatur puer
Heu ! teneros artus crebro quatit ungula pulsu
Animamque de corpusculo pene excludit.
Exanimi similis lecto componitur, et me
Penitus acerbi rumor (1) examinat mali.
Quid facerem, tantos inter, Berulle, timores?
Voveo, tuumque nomen ac numen voco
Nec mora, spes vitæ puero redit integra et inter
Vitæque mortisque ancipites positus vias
Vivit adhuc, Berulle, tuo sed munere vivit.
Sic me voventem sepe de cœlo audias.
Quanta tuis olim fient miracula templis
Si sic vocatus supplicum votis ades. (2)

Tandis que nous sommes sur les vers je veux aussi vous faire part d'un travail que j'ai fait a la memoire eternelle de N.-B.-P. Je passe quelque fois mon temps a ces petites choses la pour me desennuyer dans l'exil ou j'ay esté jetté en ces pays.

Æternæ memoriæ Petri Berulli
Cardinalis congr. Orat. Dni Jesu
Fundatoris Ara.
Hanc Berulle tuis struimus virtutibus aram
Grex tuus, ingenii partus et umbra tui.
Quo tu patentes solis admodum terras
Illuminasti : regis imperia seu te
Pacis ministrum, sive relligio ad suas
Fortiter partes peteret tuendas
Pax utrobique : hinc populos Iberi
Inde dirremptam
Æquore terram
Angusto penetras : piamque Romam
Et cum pontifice arduas gravesque
Mundi res agitas : purpurei patres
Mirati eximia mentis acumina
Te dignum Augusto designavere senatu
Urbanusque pater, totius et arbiter orbis
Lodoicus princeps , sed te revocavit amati
Cura gregis, illic gratiæ acceptum et datum

(1) L'imprimé met *timor*.

(2) Ces vers ont été déjà publiés par Habert de Cerisy, dans sa *Vie du Cardinal de Bérulle*, Paris, 1646, in-4°, Page 903. Habert a dû avoir communication de la lettre que nous publions.

Reddis vicissim spiritum ; aris hostia
Oblatus hoc quo melius haud velles modo
Berullus moritur peragit dum sacra sacerdos
Credibile est illum sic voluisse mori (1).

Je suis en J.-C N.-S. et sa Sainte Mere,

Mon Reverend Pere,

Votre tres humble et tres affectionné serviteur,

P. BERTHAULT,

prestre de l'Oratoire de Jesus.

A Saint-Malo, ce 22 octobre 1633 (2).

A. M. P. INGOLD.

CORRESPONDANCE

1° Une découverte importante vient d'être faite dans un passionnaire grec de la Bibliothèque nationale. M. Usener, le savant directeur du séminaire philologique de Bonn y a trouvé une rédaction grecque des actes des martyrs scillitains, le plus ancien document connu de l'histoire des églises d'Afrique. Je dis le plus ancien : jusqu'à ces derniers temps, la date de ce texte, dont il y a jusqu'à trois recensions latines dans Ruinart, était fixée à l'an 200, grâce à une fausse lecture de la note consulaire qu'il porte en tête. On y trouvait le nom d'un consul Claudius de l'an 200. M. Renier, dans une note sur un passage de Borghesi (Borghesi, t. VIII, p. 614), avait déjà reconnu qu'il faut lire *Praesente II et Condiano consulibus*. Cette leçon est confirmée par le texte grec récemment découvert ; il est d'ailleurs beaucoup plus clair et plus correct que les deux premières rédactions latines de Ruinart et parait étroitement apparenté à la troisième rédaction dont malheureusement on ne connaît que quelques lignes.

Le proconsul Saturninus dont il est question dans ces actes, le même dont Tertullien (*ad Scap.* 3) dit : *Vigellius Saturninus qui primus hic*

(1) On trouvera aussi ces vers imprimés à la page 415 de l'ouvrage du P. Berthault sur les autels : *De ara, liber singularis*, Nantes, 1636, in-8°, curieux traité plein de recherches et d'érudition, que ce Père composa à la prière du P. de Condren. A la suite de l'*ara* consacré à la mémoire du P. de Bérulle, en figure un autre dédié au Cardinal de Richelieu, qui vivait encore, ce qui est assez original, remarque M. Houssaye (*Vie du P. de Bérulle*, III, p, 375, note 3).

(2) Cette lettre est conservée aux Archives nationales, M. 234. Le même carton renferme une copie de cette pièce.

gladium in nos egit lumina amisit, a pu être identifié avec un légat de Mésie inférieure dont le nom se lit dans une inscription de Trœsmis, actuellement conservée à la Bibliothèque nationale (*Corp. inscr. lat.* t. III, n° 6183).

2° M. C. Visconti a présenté à l'Académie pontificale d'archéologie, dans sa séance du 20 janvier dernier, un rapport sur une statue de marbre du dieu sabin Semo Sancus, trouvée récemment à Rome. Le lieu de la découverte n'a pu être fixé avec précision. La statue est unique. Elle représente un homme entièrement nu; il y manque les avant-bras et les mains qui tenaient sans doute les attributs. Le type est empreint d'un archaïsme d'imitation. Quant à la base, on en connaissait déjà deux autres. (*Corp. inscr. lat.* n° 567, 568), la première surtout, trouvée dans l'île du Tibre est célèbre comme ayant été identifiée avec celle sur laquelle saint Justin crut, dit-on, avoir déchiffré le nom de Simon le Magicien. Voici le texte de l'inscription nouvelle :

SEMONI SANCO
SANCTO DEO FIDIO
SACRVM
DECVRIA SACERDOT
BIDENTALIVM

Les deux autres inscriptions donnent les noms du dieu dans l'ordre *Semoni Sanco Deo Fidio* et *Sanco Sancto Semoni Deo Fidio*. S'il est vrai, ce qui paraît au moins très-probable, que saint Justin a emprunté à une inscription mal lue ce qu'il a raconté d'une statue érigée à Rome en l'honneur de Simon, les noms du dieu devaient s'y présenter dans un ordre un peu différent, puisque l'apologiste y trouvait *Simoni Deo Sancto*.

L. Duchesne.

PUBLICATIONS DE LA QUINZAINE

412. — Bonnaffé. *Physiologie du Curieux*, tableaux, curiosités, livres. Un joli volume petit in-8° sur papier vergé, titre rouge et noir, ornements typographiques, tirés à 600 ex. Martin. 3 fr.

413. — Bourelly (J.). *Le Maréchal de Fabert* (1599-1662), étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites tirées de la Bibliothèque et des archives nationales, des archives des affaires étrangères, du dépôt de la guerre, etc. Deuxième partie (1653-1662). In-8°, 442 pp. et portrait. Paris. Didier.

414.— Caillemer (E.) *Les Manuscrits* de Bouhier, Nicaise et Peiresc de la bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon. In-8°, VIII-48 pp. Lyon, Georges. Collection des opuscules lyonnais. N° 1.

* 415. — Devic (C.) et J. Vaissette. *Histoire générale du Languedoc*, avec des

Paris 19 juillet 1908

Je vous remercie vivement, Monsieur et cher confrère, de la peine que vous avez prise à propos de cet abbé Barthaud, que je croyais avoir appartenu à l'Oratoire. Je vais tâcher de me renseigner mieux sur son compte; car il a joué un certain rôle comme initiateur de Mme Guyon au début de l'affaire du Quiétisme.

Avec mes nouveaux remerciements, agréez l'expression de mes respectueux sentiments.

Léon Lecestre

* Expédié par

M

Demt à

Rue

* L'inscription du nom et de l'adresse de l'expéditeur est facultative

N°

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.

Monsieur l'abbé Ingold

rue de Lausanne

Fribourg

(Suisse)

831

Société de l'Histoire de France

(Rue des Francs-Bourgeois, 60)

Paris, le 15 juillet 1908

Monsieur et cher confrère

Je rencontre parmi les personnages dont il sera parlé dans le prochain volume du Saint-Simon, dont toute la charge m'est échue par la mort de mon maître M. de Boislisle, un M. Bertau ou Berthod, qui serait entré vers 1660 à l'Oratoire, aurait été le premier initiateur de Mme Guyon, et aurait dirigé ~~vers cette époque~~ des assemblées d'âmes dévotes à l'abbaye de Montmartre, vers 1665-1670. Je n'ai absolument aucun autre renseignement sur cet ecclésiastique. Comme il a dû appartenir à l'Oratoire pendant quelque temps, j'ai pensé que je ne pourrais mieux

m'adresser qu'à vous, et je viens vous demander si vous pourriez me donner quelques indications sur lui au point de vue biographique. Je vous serai très reconnaissant de ce qu'il vous sera possible de m'indiquer.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes remerciements par avance et de mes sentiments très dévoués.

Léon Lecestre